

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉ > Mairie de Seyssinet-Pariset



SOMMAIRE

Avant-propos du Maire - Guillaume LISSY	4
Préambule de la Directrice Générale des Services - Laurence PAULIK.....	5
Organigramme du Conseil municipal	6
Organigramme des services	8
Fiche d'identité de la commune.....	9
Rétrospective 2024.....	10
Présentation du compte administratif 2024	12
1/ CABINET DU MAIRE	13
2/ DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES RATTACHÉS	16
Présentation de la Direction générale	17
Direction générale et secrétariat.....	18
Service Tranquillité publique / Police pluricommunale	20
Service Ville durable	22
Service Participation citoyenne - Évaluation des politiques publiques	24
Service Communication	26
3/ PÔLE RESSOURCES	28
Présentation du pôle Ressources.....	29
Service Finances - Commande publique	30
Service Ressources humaines.....	32
Service Systèmes d'information	34
4/ PÔLE TECHNIQUE.....	36
Présentation du pôle Technique	37
Service Espace extérieurs et moyens généraux.....	38
Service Patrimoine bâti.....	40
Service Aménagement et urbanisme	42
5/ PÔLE ÉMANCIPATION.....	44
Présentation du pôle Émancipation.....	45
Service Petite enfance	46
Service Enfance et vie scolaire	48
Service Jeunesse.....	50
Service des sports	52
Conservatoire musique et danse CRC.....	54
Équipement culturel L'ilyade - Médiation culturelle	56
Bibliothèque	58
6/ PÔLE SOLIDARITÉ - CITOYENNETÉ	60
Présentation du pôle Solidarité - Citoyenneté.....	61
Administration générale - CCAS	62
Service Égalité - CCAS.....	64
Service Développement social - CCAS.....	66
Service Prévention Santé Seniors.....	68
Service Démocratie - Proximité	70
7/ GLOSSAIRE	73



AVANT-PROPOS DU MAIRE

Guillaume LISSY

Difficile de parcourir Seyssinet-Pariset sans y rencontrer le service public.

Dans les rues, les places et les parcs, de la petite enfance au grand âge, pour la sécurité, l'éducation, le sport ou la culture, pour la solidarité ou l'attractivité, pour la tranquillité comme pour les animations, pour entretenir le patrimoine comme pour protéger l'environnement et préparer l'avenir, partout les services de la ville interviennent et agissent pour le bien commun. Aux côtés de l'éducation nationale, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de la métropole et des transports en commun, les agents municipaux apportent leur pierre à l'édifice du bien vivre tous ensemble. Dans cette époque singulière qui semble vouloir opposer et confronter, le rôle de la collectivité est, plus que jamais, de rassembler et de soutenir toutes les initiatives.

Cela mérite d'être rappelé dans cette époque secouée par des tensions budgétaires et financières qui réinterrogent notre modèle et notre organisation. Partout, on parle désormais de la réduction de la dépense publique comme un chemin obligatoire en oubliant parfois de parler de son utilité pour le plus grand nombre.

L'argent public est rare et chaque centime dépensé doit être utile et efficace. C'est notre conviction, c'est une évidence et c'est déjà une réalité.

Penser avec l'objectif de rendre des comptes, notre rapport d'activité doit être un modèle de transparence qui permette d'expliquer la diversité et l'ampleur du travail municipal aux Seyssinettois.

Pensé avec le souci de l'objectivité et de l'exhaustivité, notre rapport d'activité doit aussi être la vitrine d'une collectivité fière du travail de qualité réalisé chaque jour.

A l'heure où l'action des fonctionnaires est parfois décriée avec dogmatisme, il faut rappeler l'ampleur de la tâche accomplie. Si le compte-administratif est un excellent indicateur de gestion budgétaire, le rapport d'activité est une exigence démocratique et un bel outil d'évaluation des politiques publiques.

Je veux remercier chaleureusement, au nom du conseil municipal, les 275 personnes qui travaillent au service de la commune de Seyssinet-Pariset et qui, loin des grands discours, sont le visage d'une République de proximité qui agit pour tous. Nous en sommes très fiers.

Guillaume Lissy



PRÉAMBULE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Laurence PAULIK

L'année 2024 fut une année de transition pour la Direction générale. Martial LEROY a, en effet, occupé le poste de Directeur Général des Services jusqu'en mai, avant de prendre une retraite bien méritée. Sonia TEMELKOVSKI a ensuite assuré l'intérim, jusqu'à mon arrivée en septembre. Cette transition fluide m'a permis de rejoindre sereinement la commune de Seyssinet-Pariset, où j'ai été accueillie avec bienveillance. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour cet accueil.

Depuis mon arrivée, j'ai été témoin de la qualité du service rendu par les agents communaux. Leur dévouement, leur enthousiasme et leur professionnalisme sont les fondements de leur action quotidienne. Grâce à leur travail, nous avons pu atteindre des objectifs ambitieux et répondre aux attentes de nos citoyens avec efficacité et transparence, et ce, malgré des moyens financiers de plus en plus contraints. Ce rapport est une nouvelle occasion de les en remercier sincèrement.

Je souhaite également remercier les élus pour leur soutien constant et leur engagement envers la commune. Leur vision et leur détermination, notamment en matière de développement durable et de participation citoyenne, donnent un sens particulièrement appréciable à notre travail.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce rapport qui décrit succinctement nos réalisations, vous présente quelques chiffres clés et expose les principales perspectives pour l'année à venir.

Ce document est ainsi l'occasion pour chacun de (re)découvrir tous les domaines d'intervention de la Ville de Seyssinet-Pariset.

La ressource humaine, qui anime et intervient dans ces différents domaines, est l'essence même du service public.

Bien qu'elle ne produise pas de biens industriels, elle contribue grandement à la « richesse » de notre pays en offrant un accueil chaleureux et professionnel des tout-petits aux seniors, en accompagnant les habitants et le milieu associatif avec bienveillance, écoute et créativité, et en aménageant et entretenant les biens communs avec efficacité.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et tous.

Laurence Paulik

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL

> LES ADJOINTS



Clémence AUBERT
Première adjointe Participation
citoyenne et proximité
Pôle Démocratie - Proximité



Sylvain PRAT
Solidarités, santé, insertion,
séniors et intergénérationnel
**Pôle Solidarités, intergénérationnel
et personnes âgées**



Alice MOLLON
Transition environnementale
et ville durable
Pôle Transition-Ville durable



Noël MARGERIT
Éducation, enfance, projet éducatif
et travail de mémoire
Pôle Émancipation



Yamina ARCHI
Personnel et ressources
Pôle Ressources



Eric MONTE
Travaux, patrimoine municipal
et transition énergétique
Pôle Urbanisme



Véronique BLANC
Urbanisme, qualité de vie
et projet Fauconnière
Pôle Urbanisme



Yves LAMBERT
Développement des
pratiques sportives
Pôle Émancipation



Delphine LAURANT
Cultures et démocratisation
des pratiques culturelles
Pôle Émancipation

> LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Deborah MÉCRÉANT
Égalité des chances, handicap
et lutte contre l'exclusion
Pôle Émancipation



Eric PACCHIOTTI
Commerce de proximité,
sécurité, prévention
Pôle Démocratie-Proximité



James CAPOCCIONI
Animation, vie des quartiers,
associations
Pôle Démocratie-Proximité



Lenai TRAN DURAND
Alimentation
Pôle Transition-Ville durable



Michel DELAFOSSE
Budget
Pôle Ressources



Roselyne BLIN
Logement
Pôle Solidarités



Linda BOUKHATEM
Espace public, agriculture
urbaine, eau, ombre
Pôle Transition - Ville Durable



Véronique HUYGHE
Petite enfance, bibliothèque
et création de la médiathèque
Pôle Émancipation



Thomas GRESLOU
Jeunesse
Pôle Émancipation

ORGANIGRAMME DU CONSEIL MUNICIPAL

> CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE



Laura SIEFERT
Conseillère métropolitaine



Charly CELONA
Relais citoyen sur la propreté
et l'entretien
Pôle Démocratie-Proximité



Frédéric MEJEAN
Espaces naturels et Vouillants
Pôle Urbanisme



Jean-Yves GOBREN
Équipements sportifs
et soutien aux bénévoles.
Président du Sird
Pôle Émancipation



Edouard MONNET
Culture du risque, résilience,
écoresponsabilité des événements
et de la vie associative
Pôle Transition - Ville Durable



Eric MAUREL
Pôle Solidarités



Camille PETIT
Pôle Ressources

> LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



Christine LANCELON-PIN



Flore DARDET



Zyed BEN-EL-HADJ-SALEM



Denis JAGLIN



Fabien DURAND-POUDRET



Sandrine FONNÉ



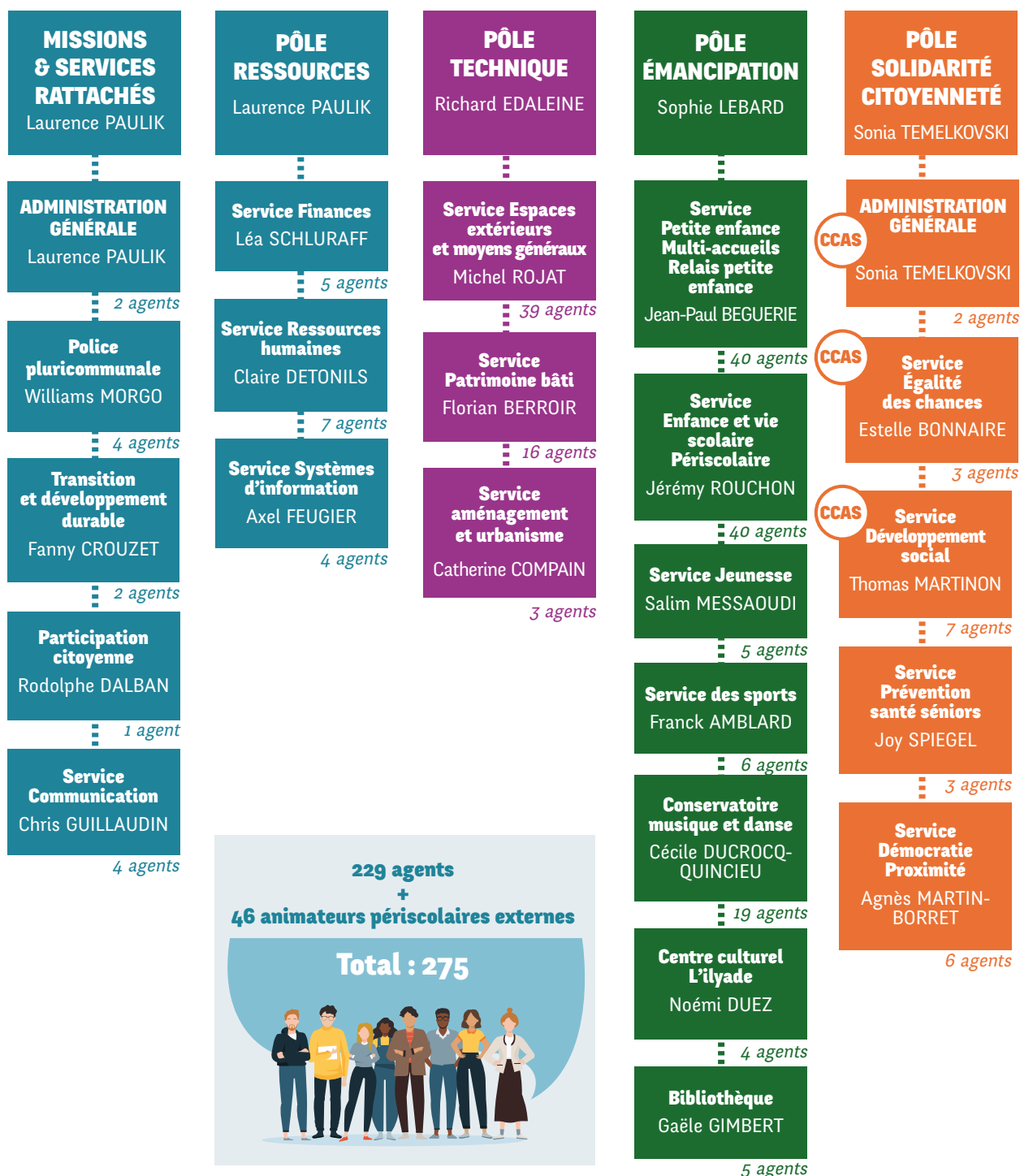
Frédéric BATTIN

ORGANIGRAMME DES SERVICES

LE MAIRE
Guillaume LISSY

CABINET DU MAIRE
Léna ROBERT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES Laurence PAULIK



FICHE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

POPULATION



11 887

habitants

(Population en vigueur au 01/01/25 - source Insee)



5 498

résidences principales,
dont 808 logements sociaux
(01/01/24 - source DDT)

ÉCONOMIE



3

zones économiques dédiées :

- > ZA des Fleurs
- > ZA de la Tuilerie
- > ZA de la Houille Blanche



1 108

**établissements économiques
(non agricoles) en 2022**

dont 186 appartenant à la catégorie
« Commerce de gros et de détail, transports,
hébergement et restauration »
(source INSEE)

ÉQUIPEMENT



Équipements communaux :

- > 1 Hôtel de Ville
- > 1 piscine
- > 3 gymnases
- > 6 terrains de tennis et 2 terrains de padel
- > 8 écoles
- > 1 salle de spectacles
- > 1 conservatoire musique et danse
- > 1 bibliothèque
- > 2 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
- > 1 centre social
- > 1 résidence autonomie
- > 1 maison sport animation jeunesse
- > 1 centre aéré
- > 6 salles communales
- > 1 centre technique municipal
- > 10 parcs et squares
- > 1 plaine des sports avec terrains de plein air



> 1 lycée
> 1 collège



1 centre de secours



**1 gendarmerie
1 Police municipale
intercommunale
(avec Seyssins)**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Superficie

1 076,5

hectares répartis comme suit :

- > zones agricoles : 121,3 ha
- > zones naturelles : 671,2 ha
- > zones urbaines : 284 ha
(source PLUi)



Altitude

215 à 1 500m



Parc
naturel
régional
du Vercors

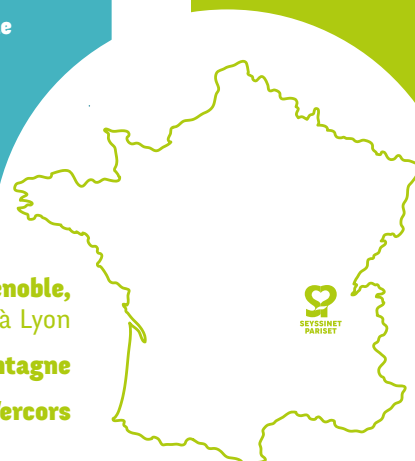
Commune membre
du Parc Naturel Régional du Vercors



Commune concernée
par la **loi Montagne**
(couverture partielle
sur le hameau de Pariset)

Commune concernée
par l'application de l'article 55
de la **loi SRU**
(Solidarité et Renouvellement Urbains)

- > **Ville limitrophe de Grenoble,**
sur l'axe de circulation menant à Lyon
- > Trait d'union entre **la plaine et la montagne**
- > Lien naturel entre **le Drac et le Vercors**



SEYSSINET
PARISSET

RÉTROSPECTIVE



Inauguration de la fresque « Marianne » de Pierre XZZZ,
dans le cadre des 80 ans du droit de vote des femmes.



Place aux Femmes !
Dévoilement du totem « Anne Sylvestre » sur le parvis de l'Espace multi-accueil (crèche) portant son nom.



Le Conservatoire Musique et Danse fête ses 50 ans.
Concert des retrouvailles, professeurs et élèves.



Inauguration des toilettes sèches au parc Lesdiguières, projet lauréat du budget participatif.



« Faites du vélo ! »,
un rendez-vous incontournable.



Seyssinet'stival, des rendez-vous tout l'été.



Terrains de Padel : aussitôt livrés, aussitôt testés !



Lancement de la construction du **Pumptrack**.



Jobs dating : 22 jeunes embauchés pour l'été.



Dévoilement de l'identité et de la programmation culturelle commune « Les Vagabondes » Seyssins / Seyssinet-Pariset.

2024... UNE ANNÉE DYNAMIQUE !



Le Relais Petite Enfance (ex RAM) fête ses 20 ans !



Le projet « **Cœur de Ville** » se concrétise.



Rénovation thermique et amélioration de l'efficacité énergétique de l'école élémentaire Chamrousse.



Le **Forum des associations** s'étend dans le parc de la piscine.



Installation du nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**.



Rencontres de quartiers partout dans la ville. Ici, au Village.



Mémoire Vivante : 80 ans de la tragédie des fusillés du Désert de l'écreuil et inauguration de l'exposition permanente.



Découverte du nouveau **site internet, portail de la bibliothèque**



Fête de la musique à L'ilyade.

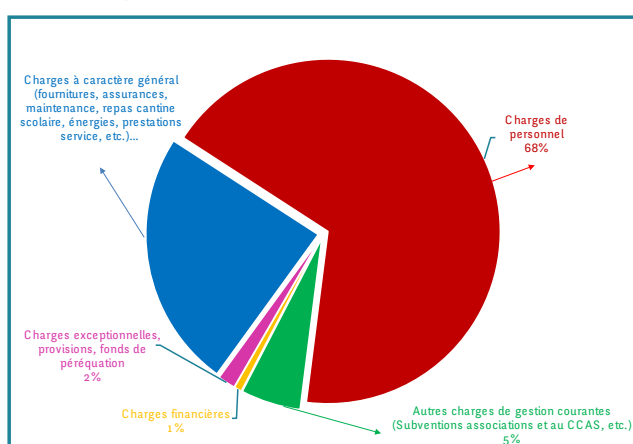


Seyssinet'toyage : « Du balai les incivilités ! ». Les habitants mobilisés.

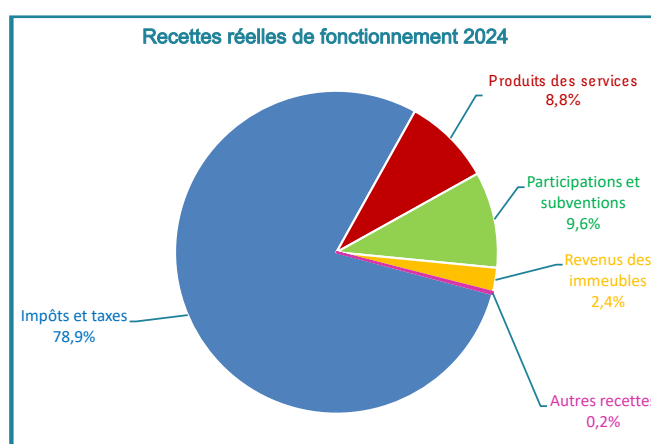
PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

2024	Recettes réelles	Dépenses réelles
Fonctionnement	16 434 658 €	14 291 173 €
Investissement	441 007 €	3 593 553 €
TOTAL	16 875 66 €	17 884 725 €

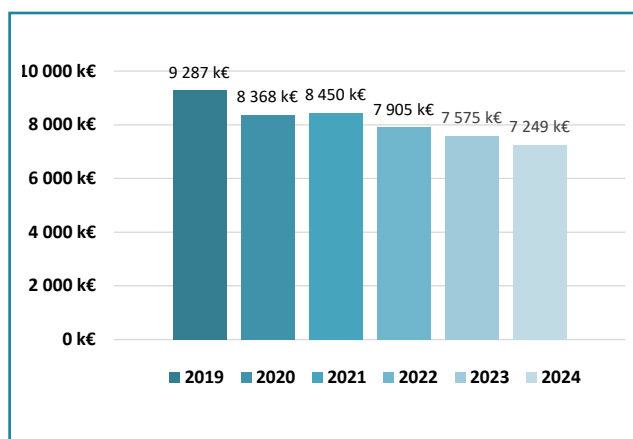
> Dépenses réelles de fonctionnement 2024



> Recettes réelles de fonctionnement 2024

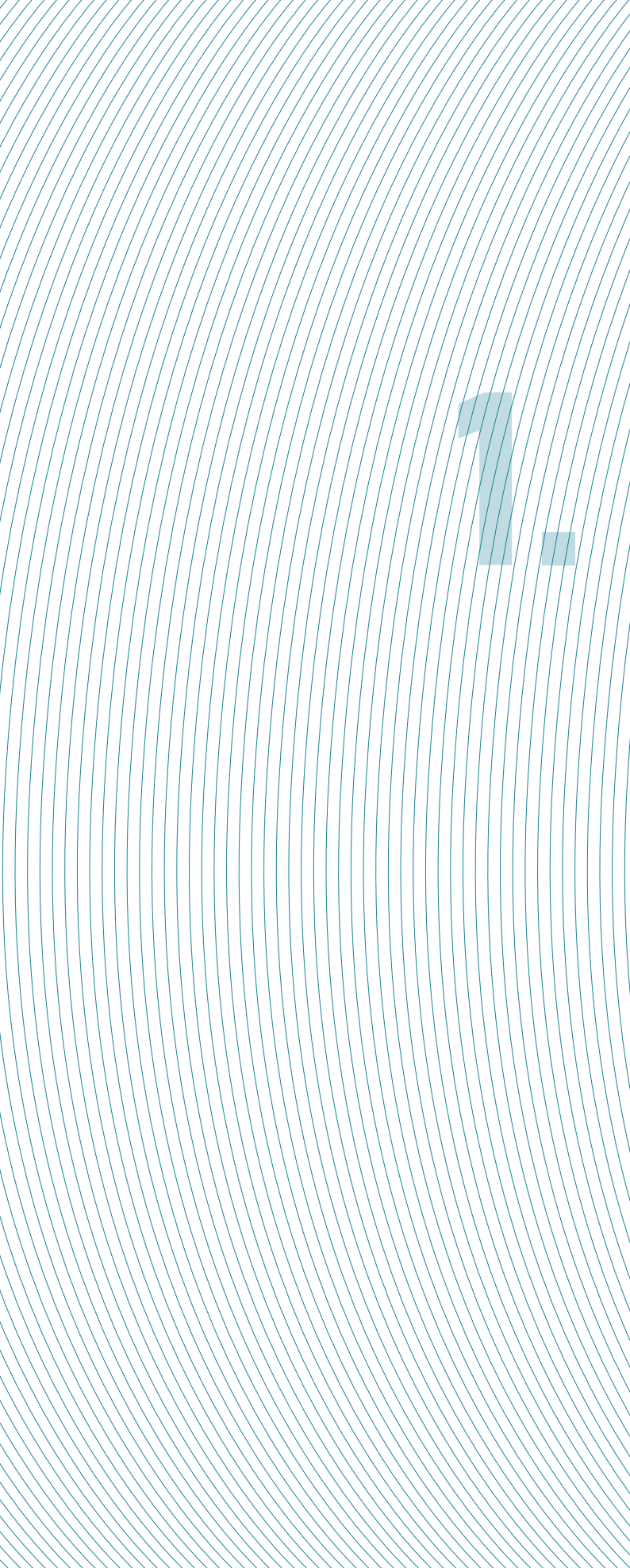


> Évolution de l'encours de la dette



Retrouvez toutes les informations financières de la ville sur le site Internet : www.ville-seyssinet-pariset.fr





1

CABINET DU MAIRE

CABINET DU MAIRE



> Principales missions

Collaboratrice du maire

- > Rédaction des courriers
- > Gestion de l'agenda et des rendez-vous du maire
- > Accompagnement et communication du maire
- > Organisation des commémorations
- > Organisation du volet protocolaire

Accompagnement des élus

- > Ordre du jour des réunions d'exécutif
- > Organisation des bureaux municipaux
- > Revue de presse
- > Communication

Lien avec le service communication et la presse

- > Suivi de l'agenda des événements pour les élus
- > Transmission de l'agenda des événements
- > Organisation des temps et rendez-vous presse
- > Organisation interviews du maire ou des élus

Lien avec la police municipale et la gendarmerie

- > Points réguliers et rendez-vous mensuels



> Perspectives 2025

- > Réalisation d'un **calendrier des inaugurations**
- > Suivi **relations presse** congé mensuel
- > Appui aux élus dans l'**organisation du voyage** à Strasbourg du **Conseil municipal des jeunes**
- > Appui aux élus pour l'organisation des temps d'inauguration dans le cadre du dispositif « **Place aux femmes** » et du 8 mars
- > Suivi du projet de **carnet citoyen**



> Faits marquants 2024

> Mémoire : organisation de 3 temps forts

- 28 avril : organisation de la **Journée du souvenir** des victimes de la déportation, cérémonie intercommunale
- 27 mai : organisation de la remise par la famille de la **lettre d'Albert Desaire**, en conseil municipal
- 21 juillet : organisation de la **commémoration des 80 ans du massacre des Résistants du désert de l'écureuil**. 300 personnes présents, de dont de nombreux officiels. Dévoilement des totems

> Culture et patrimoine

- **Pilotage de la mise en place Fresque Marianne** : lien avec l'artiste, inauguration de la fresque et exposition sur le thème des droits des femmes, lien avec la presse
- **Organisation des expositions** et vernissages dans le hall de l'Hôtel de Ville
- **Souscription de la chapelle** Notre-Dame de Parizet : organisation de l'événement de lancement

> Organisation du protocole

- **Organisation des vœux** à la population et aux agents
- **Accueil du maire de San Giovanni Lupatoto** (Jumelage Italie) : cérémonie d'accueil, remise de cadeaux protocolaires et visite de Grenoble
- **Organisation inauguration 8 mars** : Totem Anne Sylvestre et Totem Luce Douady
- **Organisation hommage à Chantal Demoment** : plantation d'un arbre
- **Accueil de Pierre Jouvot**, député européen

> Élections européennes et législatives

- Appui à l'**organisation des bureaux de vote**



> Focus

ORGANISATION DE L'INAUGURATION DE LA FRESQUE MARIANNE

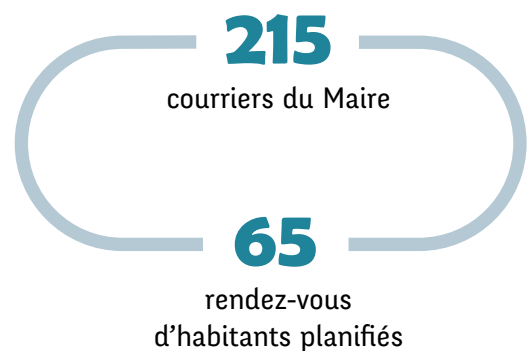
Organisée dans le cadre des 80 ans du droit de vote des femmes, célébré le 21 avril, l'inauguration de la fresque Marianne a eu lieu le 19 avril 2024.

Réalisée par le street artist Pierre XZXZ au mois d'avril, cette fresque qui a pris place sur un mur exposé de l'Hôtel de ville met en avant l'allégorie de la République française en intégrant ses symboles et ses valeurs. Cette figure moderne dans laquelle chacun peut se reconnaître, incarne les valeurs de liberté, de confiance et d'engagement.

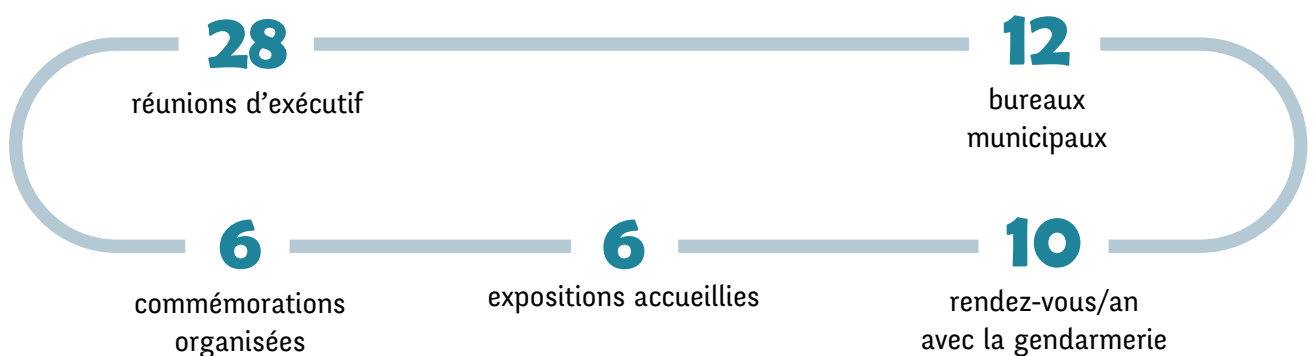
Ce dévoilement, rassemblant invités et habitants nombreux, a été également l'occasion de coordonner plusieurs actions en mettant en lumière des titres

de presse ancienne, les panneaux d'exposition « Les pionnières, Ça fait des siècles que les femmes demandent l'égalité », prêtée par la Maison de l'égalité, une sélection d'ouvrages consultables sur place proposée par la bibliothèque, le calendrier de l'égalité lauréat de l'appel à projet jeunes pour l'égalité de Grenoble-Alpes Métropole, et également une exposition de l'Association des Femmes Elues de l'Isère sur le droit de vote.

La fresque est devenue désormais un repère visuel important pour celles et ceux qui passent devant la mairie.



> Les chiffres 2024



2

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES ET SERVICES RATTACHÉS

- > Présentation de la Direction générale
- > Administration générale et secrétariat
- > Service Tranquilité publique
Police pluricommunale
- > Service Ville durable
- > Service Participation citoyenne
- > Service Communication

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



> Missions

> Les domaines d'intervention de ce pôle sont assez larges et transversaux. Il regroupe la Direction générale, mais aussi la police pluricommunale, le service participation citoyenne / évaluation des politiques publiques, le service ville durable et le service communication

La Direction générale des services est dotée d'un Comité de Direction (CODIR), regroupant, autour de la DGS, les 3 directeurs de pôles : Émancipation, Solidarités/Citoyenneté et Technique.

Le CODIR permet le partage des enjeux, la coordination des projets et des ressources, le partage managérial, la gestion de la planification, l'impulsion des politiques décidées, etc.



Effectif global CODIR : 4 agents



La Direction générale est le lieu d'impulsion et d'accompagnement de l'action des services opérationnels ou ressources.

Les services, directement rattachés à la Direction générale, jouent un rôle essentiel dans la prise en compte des enjeux majeurs tels que la sécurité, le développement durable et la participation citoyenne, à développer au sein des politiques communales. Ils agissent à la fois comme services opérationnels et comme services supports, en accompagnant les autres services dans leurs missions.

La Direction Générale anime également la coordination des 20 responsables de service de l'ensemble des pôles.



Réunion des responsables



Effectif global Direction Générale (hors CODIR) : 13 agents

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT



> Principales missions

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES (DGS)

- > Organisation et coordination de l'ensemble des services de la commune pour mettre en œuvre les orientations politiques
- > Assistance, conseil et information du maire et des élus pour une aide à la décision
- > Suivi des grands projets de la Ville
- > Lien avec Grenoble Alpes Métropole (réunions DGS, etc.)
- > Pilotage des différents services qui lui sont rattachés, ainsi que du pôle ressources
- > Pilotage du comité de direction, composé des 3 directeurs de pôle, et de la réunion de coordination des responsables de services

ASSISTANTE DU MAIRE ET DE LA DGS

- > Sécurisation juridique et fonctionnelle des actes et procédures administratives
- > Organisation des séances du conseil municipal (convocations, notes de synthèse, procès-verbaux, etc.)
- > Gestion du circuit des courriers
- > Secrétariat du maire et de la DGS
- > Gestion des archives : conservation des productions de l'activité municipale, collecte des données, mise à disposition, communication et valorisation
- > Lien entre les responsables de service et le Délégué à la Protection des Données, mutualisé avec Grenoble-Alpes Métropole
- > Coordination du rapport d'activité



> Faits marquants 2024

- > **Départ en retraite de Martial LEROY, DGS et arrivée de Laurence PAULIK** en septembre
- > **Intérim du DGS (mai-septembre) par Sonia TEMELKOVSKI**, directrice du pôle Solidarité/Citoyenneté
- > **Nomination de l'assistante** en tant que référente au Délégué à la Protection des Données (DPO) mutualisé avec Grenoble-Alpes Métropole
- > **Coordination du rapport d'activité 2023**



> Perspectives 2025

- > Pilotage de la définition du **compte administratif 2024 « vert »**
- > Réalisation d'un **petit guide méthodologique** sur les projets de services
- > Organisation d'un **séminaire avec le CODIR** pour la mise en place de projets de service...
- > **Préparation administrative du prochain mandat** municipal
- > **Co-pilotage de la définition du nouveau DICRIM** (Document d'information communal sur les risques majeurs)
- > Étude et mise en place d'une **gestion dématérialisée des courriers**
- > **Harmonisation des écrits** (courriers, actes administratifs...) selon la nouvelle charte graphique



> Focus

SERVICE COMMUN DE PROTECTION DES DONNÉES

Les collectivités territoriales traitent de nombreuses données personnelles, que ce soit pour assurer la gestion des services publics dont elles ont la charge (état civil, inscriptions scolaires, listes électorales, etc), que la gestion des ressources humaines, la sécurisation des locaux (accès par badges, vidéo-protection) ou encore site web.

Pour se conformer aux exigences du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), et en vertu de l'article L.5211-4-2 du Code Général de la Fonction Publique, la ville a adhéré au service commun proposé par Grenoble Alpes Métropole, par délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2024.

Ce service met en commun les ressources humaines, matérielles et financières de la Métropole et des communes et CCAS pour nommer un Délégué à la Protection des Données (DPO) métropolitain, qui répartit son temps de travail selon les besoins de chaque collectivité.

Les objectifs principaux du DPO métropolitain sont :

- Informer et sensibiliser à la protection des données
- Veiller au respect du cadre légal
- Informer, conseiller, responsabiliser et alerter
- Interagir avec la CNIL

L'administration générale a été nommée référente de ce nouveau service, pour la Ville et le CCAS.

Son rôle :

- Être le représentant de la ville et du CCAS pour le service commun métropolitain
- Être l'interlocuteur privilégié des services et du DPO
- Faciliter les interventions et les relations du DPO au sein des services
- Être un relais dans l'adoption des avis et des recommandations du DPO par les services



> Les chiffres 2024

2

agents
1 DGS
1 assistante

37

organisations et suivis
des Conseils municipaux

10

coordination des
responsables de services

148

délibérations

485

arrêtés

SERVICE TRANQUILITÉ PUBLIQUE / POLICE PLURICOMMUNALE



> Principales missions

- > Surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- > Veille au respect de la Police de stationnement, sécurise les entrées et sorties d'écoles et les parcs et jardins
- > Lien de proximité quotidien avec les habitants, les commerçants, les établissements scolaires ou les associations
- > Prévention routière dans les écoles
- > Traitement des arrêtés de stationnement et débits de boisson
- > Collaboration avec la Gendarmerie Nationale
- > Encadrement des manifestations festives, culturelles et sportives
- > Gestion de la vidéoprotection



> Faits marquants 2024

- > Réunions et formations sur les **violences intra-familiales**
- > Formation dans les écoles sur le **permis internet**
- > Augmentation des **patrouilles pédestres et VTT** sur la voie publique et les parcs et jardins



> Perspectives 2025

- > **Participation au CLSPD** (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- > Suivi du projet d'extension du nombre de **caméras de Vidéoprotection**
- > Mise en place des **formations Gestes Techniques Professionnels d'Intervention** (GTPI) en interne.



> Focus

AGIR CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales sont des violences qui interviennent au sein de la famille et du foyer. Elles sont généralement le fruit de violences conjugales (au sein du couple) mais peuvent également atteindre les enfants.

Elles peuvent prendre la forme de violences verbales, physiques, psychologiques, économiques ou sexuelles.

Aujourd'hui, ces violences sont un des premiers motifs d'intervention des policiers et gendarmes.

Les agents de la police pluricommunale de Seyssins et de Seyssinet-Pariset sont particulièrement mobilisés face à ce fléau. Ils ont ainsi mené différentes actions dans ce domaine.

Tout d'abord, un dépliant d'information a été proposé aux victimes, à leurs proches et aux témoins pour « se faire entendre, alerter, signaler et dénoncer les violences intrafamiliales. En parlez, c'est déjà agir ! ».

La commune a mis à disposition des clubs ASK 38 et ASK 73 le gymnase Louis Carrel, le 15 juin 2024, pour que la police pluricommunale informe et sensibilise le public aux violences intrafamiliales. Un stage gratuit d'initiation self-défense féminine a ensuite été proposé par les clubs.

La police est également intervenue au sein des écoles pour sensibiliser les enfants à ce sujet.

Le but de toutes ces interventions est de faire prendre conscience, aux victimes et aux citoyens, que nous pouvons toutes et tous agir pour lutter, chacun à sa manière, contre ces violences.



> Les chiffres 2024

4

agents
+

3 à Seyssins

1 465

heures de surveillance
de proximité

171

postes de surveillance
d'établissements scolaires

138

opérations
« tranquillité vacances »

561

timbres amendes

SERVICE VILLE DURABLE



> Principales missions

- > Coordination des projets de développement durable en cohérence avec les enjeux du Plan Climat : préservation de la biodiversité, espaces naturels, jardins dans la ville, réduction des déchets, mobilité active, alimentation, qualité de l'air, etc.
- > Pilotage de projets transversaux favorisant la préservation de l'environnement et l'adaptation au changement climatique
- > Education à l'environnement auprès des scolaires (classes nature et diverses animations)
- > Organisation d'évènements divers de sensibilisation au développement durable (ateliers, fêtes, réunions, visites, sorties, chantiers...)
- > Co-pilotage du Conseil du Temps Long avec le service participation citoyenne



> Faits marquants 2024

- > Edition du livret « **Atlas de la biodiversité communale** » (ABC) mettant en valeur deux années de travail.
- > Création du **nouvel Espace Naturel Sensible des falaises (ENS)** du Moucherotte, sur les hauteurs de la commune
- > Pilotage du **projet de réaménagement de la cour d'école élémentaire Moucherotte**
- > Création d'une **mare pédagogique** (travaux initiés fin novembre 2023)
- > Première phase d'aménagement des espaces extérieurs du **centre Jean Moulin**



> Perspectives 2025

- > Nouveau **plan de gestion** du refuge LPO du parc Lesdiguières dans le cadre de la convention et installation de panneaux explicatifs
- > **Accompagnement des jardiniers** des 7 espaces de jardins dans la ville
- > Coordination des ateliers **Savoir rouler** à vélo pour 6 classes de CM2
- > Poursuite du projet **réaménagement des cours élémentaire Moucherotte** avec le début de la phase de travaux
- > Bilan des pesées de **gaspillage alimentaire** dans les cantines et du passage aux bacs inox
- > Organisation d'**événements divers** (fête du vélo par exemple)



> Focus

CRÉATION D'UNE MARE PÉDAGOGIQUE

Ce projet, issu d'une proposition « budget participatif », a été conçu avec deux objectifs : créer un habitat favorable à la biodiversité et sensibiliser les habitants aux enjeux de la préserver.

La mare pédagogique est localisée sur les coteaux, à proximité de l'ancienne ferme des Visons.

Pour créer cette mare, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, plusieurs étapes ont été nécessaires : travaux de terrassement, mise en

place des membranes, pose du ponton pédagogique, clôture, panneaux explicatifs, mise en eau, et enfin végétalisation lors d'un chantier collectif.

Deux ou trois années doivent encore s'écouler pour que la mare parvienne à son équilibre écologique, mais ce lieu est déjà devenu un joli support d'animation pour les classes natures organisées en 2024.



> Les chiffres 2024

2

agents

38

journées
de classe nature

7

espaces de jardin
pour les habitants

100%

des écoles participantes
au concours des écoles
à vélo

-10%

de déchets jetés dans nos
bâtiments publics

SERVICE PARTICIPATION CITOYENNE



> Principales missions

- > Appui des services dans l'organisation de la participation citoyenne dans les projets communaux
- > Planification des outils participatifs décidés par la ville
- > Pilotage du budget participatif (80 000 € d'investissement proposés et décidés par les habitants)
- > Pilotage du Conseil du Temps Long (Collectif d'habitants de 44 personnes). Co-animation, avec le service développement ville durable
- > Pilotage des rencontres de quartiers (8 quartiers, 8 rencontres annuelles)
- > Suivi du Conseil Municipal des Jeunes, piloté par les services jeunesse et enfance et vie scolaire (24 jeunes de CM2, 6ème, 5ème)
- > Animation de la plateforme numérique de participation citoyenne
- > Définition d'outils d'aide à l'évaluation des politiques publiques municipales pour les services en interne



> Faits marquants 2024

- > **Projet de réaménagement urbain Cœur de Ville - Fauconnière** : bilan de la concertation préalable, voté en mai 2024, avec 616 personnes différentes qui ont participé et 1 551 contributions recueillies
- > **École élémentaire Moucherotte Aménagement de la cour** : bilan de la concertation en juin 2024, avec la participation de 9 classes (+ de 180 élèves), des parents d'élèves, des enseignants, des animateurs et du personnel technique
- > Réalisation des projets lauréats du **budget participatif 2024** :
 - Relier sereinement le village depuis le bas de la commune
 - 3 pergolas dans la ville pour plus d'ombre
 - Restauration de l'église du village
- > Travaux du **Conseil du temps long** : voir focus
- > Organisation de 8 **rencontres de quartiers**
- > Organisation des **1ères rencontres métropolitaines de la participation**



> Perspectives 2025

- > Fin de la concertation autour du **projet « Cœur de Ville »** : délibération du plan guide en juin 2025
- > **Conseil du Temps Long** : aboutissement du travail sur une charte d'urbanisme communale
- > Organisation des **rencontres de quartiers** en lien avec les collectifs de quartiers
- > Mise en œuvre des projets votés au **budget participatif**
- > **Bilan des projets et outils participatifs** déployés depuis 2020





> Focus

ACTIONS MENÉES AVEC LE CONSEIL DU TEMPS LONG

La commune a souhaité mettre en place, en début de mandat, une instance participative, ouverte à tous les citoyens, chargée de travailler sur une vision à long terme du territoire.

Il se réunit sous forme plénière, 3 à 4 fois par an, pour traiter des différents dossiers et soumettre son rapport annuel au conseil municipal. Un travail en sous-groupes permet, par ailleurs, d'approfondir divers sujets.



Les sujets traités en 2024 ont été :

- Les 2 scénarios du projet d'aménagement Cœur de ville
- La renaturation des pieds d'arbres et les cheminements ombragés continus
- L'installation de bancs ombragés et végétalisés
- Une soirée débat énergie
- La participation au comité local des mobilités
- Les points noirs déplacement doux
- La protection des forêts
- Le recensement des orchidées
- L'Atlas de la Biodiversité
- Une charte de l'urbanisme....



> Les chiffres 2024

1

agent

37

réunions de concertation

20

réunions du
Conseil du temps long

220

personnes consultées
pour le réaménagement
de la cour Moucherotte

616

personnes exprimées

Cœur de Ville

1 551

contributions

25

idées déposées

Budget participatif

1 861

votes

151

participants

Rencontres de quartiers

126

suggestions d'habitants traitées

SERVICE COMMUNICATION



> Principales missions

- > Conception de la stratégie de communication de la collectivité
- > Réalisation des supports de communication : Gazette, plaquettes, flyers, affiches. Pas de sous-traitance en 2024
- > Gestion des supports numériques : réseaux sociaux et site Internet
- > Gestion du parc d'affichage urbain « sucettes »
- > Conception des plans de communication spécifiques pour les temps forts : droits des femmes (« 8 mars et après ? »), « Faites du vélo », Jobs d'été, Mois de l'accessibilité, concertation projet Cœur de Ville, rencontres de quartier, budget participatif, forum des associations, Seyssinet'stival, Les Joyeuses fêtes...
- > Rédaction et suivi de conception du Guide annuel de Seyssinet-Pariset et de plaquettes thématiques (Rentrée en poche, guide de la petite enfance, contre les violences intra-familiales...)
- > Suivi photographique des temps forts : semaines et week-ends
- > Captation vidéo et retransmission des Conseils municipaux, en lien avec le service informatique
- > Réalisation de petites vidéos et motion design



> Perspectives 2025

- > **Réalisation d'un nouveau site internet**
Développement complet, en interne, d'un nouveau site pour la commune, sur une technologie moderne, permettant l'optimisation des mises à jour, facilitant la navigation et améliorant son accessibilité sur les différents supports : PC, tablette ou smartphone
- > **Développement de la stratégie de communication numérique**



> Faits marquants 2024

- > **Recrutement d'un chargé de communication orienté numérique** et nouvelles technologies
- > **Création de la nouvelle identité visuelle** de la commune
- > **Déploiement d'une nouvelle charte graphique**
- > Déploiement progressif d'un **parc de nouveaux panneaux « sucettes »** en gestion directe
- > Création d'un compte **Instagram et LinkedIn**
- > **3 actions de communication spécifique** concernant les projets suivants :
 - **Cœur de Ville**, concertation
 - **Propreté urbaine**, en accompagnement de la réorganisation du service propreté
 - **Résistance** (« Mémoire vivante » avec le réaménagement du Désert de l'Écureuil et la réalisation d'une exposition permanente sur les fusillés).
- > Poursuite de l'opération **Place aux femmes !**
3 nouveaux totems/plaques + 1 arbre





> Focus

PARCOURS « MÉMOIRE VIVANTE » EXPOSITION PERMANENTE « LES FUSILLÉS DU DÉSERT DE L'ÉCUREUIL »

2024 a marqué les 80 ans de la tragédie des fusillés du Désert de l'écureuil. À cette occasion, la Ville de Seyssinet-Pariset a honoré ces 10 jeunes Résistants français, italiens et polonais.

Une exposition permanente, réalisée par le service communication, reprenant le parcours de chacun et la chronologie des faits, a été installée au pied du site du Désert de l'écureuil. Elle a été inaugurée le 21 juillet 2024, en présence notamment du Consul de Pologne, et permet aujourd'hui de découvrir la dimension historique de ce lieu.



l'humain au coeur

S comme Seyssinet *P comme pariset*

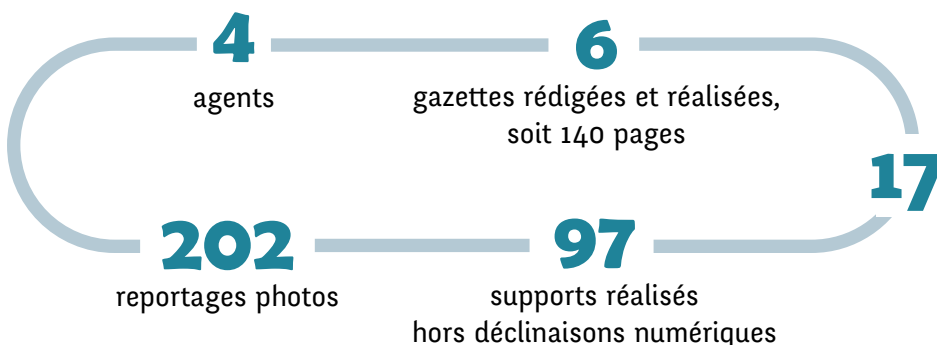
un trait d'union entre la plaine et la montagne *un lien naturel entre le Drac et le Vercors*

**SEYSSINET
PARISSET**

2024, à votre image !



> Les chiffres 2024





3

PÔLE RESSOURCES

- > Présentation du pôle Ressources
- > Service Finances - Commande publique
- > Service Ressources humaines
- > Service Systèmes d'information

PRÉSENTATION DU PÔLE RESSOURCES

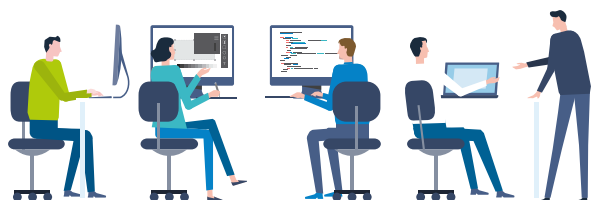


> Missions

- > Les domaines d'intervention du pôle sont les finances, la commande publique, les assurances, les ressources humaines et le système d'information
- > Il assure également une fonction d'appui juridique dans les domaines de l'administration de la collectivité

Ses principales missions sont :

- > La contribution à la définition d'orientations et d'objectifs stratégiques dans ses domaines d'intervention
- > Le développement d'outils de prospectives et d'analyses
- > La détermination, dans un dialogue de gestion ouvert sur les autres directions, du niveau de ressources nécessaires à la réalisation des objectifs du mandat politique
- > L'élaboration d'une stratégie de pilotage et de sécurisation des ressources dans un souci d'optimisation, de maîtrise et de conformité au cadre légal
- > L'accompagnement des services opérationnels, notamment dans la gestion des ressources et dans la modernisation des process



Effectif global du pôle : 16 agents



Ce pôle a la particularité d'être en lien avec l'ensemble des services de la collectivité.

À ce titre, une nouvelle démarche transversale a été initiée fin 2024, pour répondre à l'article 191 de la loi de finances pour 2024, qui a introduit une nouvelle annexe au compte administratif 2024, dite « annexe environnementale des collectivités locales ».

Elle a pour objectif de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permettra de valoriser les choix d'investissement, réalisés par les collectivités, qui ont un impact positif sur l'environnement et, ainsi, de faciliter la planification écologique à l'échelle du territoire national.

Les dépenses seront ainsi analysées sous différents angles, et ce, de manière progressive à partir de 2024 :

- > Atténuation du changement climatique (réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter le stockage)
- > Adaptation au changement climatique (prévenir ou minimiser les dommages des effets du changement climatique)
- > Préservation de la biodiversité
- > Gestion des ressources en eau
- > Transition vers une économie circulaire
- > Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols.

Pour l'annexe du CA de 2024, seule l'analyse des dépenses, au regard de l'atténuation au changement climatique, est obligatoire.

SERVICE FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE



> Principales missions

- > Élaboration des budgets primitifs, comptes administratifs, décisions modificatives, et prospective budgétaire
- > Exécution comptable des dépenses et recettes
- > Accompagnement des services opérationnels dans la traduction juridique et financière de leurs activités et sensibilisation aux procédures juridiques, comptables et budgétaires, à travers l'élaboration de fiches procédures et la réalisation de formations
- > Gestion de la dette et de la trésorerie
- > Rédaction des actes de régies et suivi de l'exécution comptable
- > Suivi du patrimoine, avec fiabilisation de l'état de l'actif, et mise en œuvre de ventes aux enchères de biens mobiliers
- > Relations avec le Service de Gestion Comptable, dans le cadre de l'exécution comptable et dans le cadre de saisies, pour avis sur différentes thématiques
- > Planification, préparation, passation, suivi de l'exécution et du précontentieux de l'ensemble des contrats relevant de la commande publique
- > Analyse juridique afin d'apporter assistance et conseil juridique aux services opérationnels
- > Souscription des contrats d'assurance et suivi de leur exécution, gestion et règlement des sinistres



> Faits marquants 2024

- > Mise en œuvre d'**outils dématérialisés** tels que la signature des bons de commande
- > Préparation de l'annexe « **compte administratif vert** »
- > Publication de la déclaration d'acquisitions de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, en **application de la loi AGECE**



> Perspectives 2025

- > **Signature électronique des contrats** issus de la commande publique
- > **Fiabilisation de l'état de l'actif**
- > **Publication et présentation de l'annexe « compte administratif vert »** - volet atténuation du changement climatique
- > **Réalisation d'une prospective financière**



> Focus

RÉUTILISATION ET MATIÈRES RECYCLÉES DANS NOS ACHATS

La publication de la déclaration d'acquisitions de produits issus du réemploi, de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, en application de la loi AGEC, a permis de mettre en lumière la marge de progression existante au sein de la collectivité.

L'analyse de ce document permet de réaliser deux constats :

- La difficulté pour extraire les données (pourcentage de biens acquis issus du réemploi ou intégrant des matières recyclées)
- La marge de progression dans la majorité des catégories de biens acquis

Par exemple, pour l'acquisition de téléphones fixes et mobiles, la commune est au-delà du seuil réglementaire (20%). Cela démontre une transformation de la commande publique sur ce sujet et une sensibilisation du service prescripteur. Ainsi, en 2024, 36% des téléphones mobiles et fixes (soit 6 téléphones sur 18), acquis par la commune, sont issus du réemploi (téléphones reconditionnés).

Parallèlement, en 2024, 32% des véhicules acquis, (soit 3 véhicules sur 5), sont issus du réemploi (seconde main) alors que le seuil réglementaire est également à 20%.

En revanche, concernant le papier d'impression, 40% devraient être du papier recyclé, ce qui n'est pas le cas actuellement.



> Les chiffres 2024

6

agents pour 5,4 ETP

10 354

lignes de mandats
(dont 5% pour le CCAS)

2 105

lignes de titres

21

marchés publics
20 contrats
12 décisions d'attribution

23

jours de délai de paiement
des factures

SERVICE RESSOURCES HUMAINES



> Principales missions

- > Pilotage de la masse salariale
- > Gestion administrative et statutaire, avec accompagnement des agents (carrières, rémunération, retraite, discipline, temps de travail, développement des compétences, etc.)
- > Gestion des recrutements et mobilités
- > Gestion et planification des formations et du dispositif d'évaluation
- > Animation du dialogue social et des instances représentatives
- > Accompagnement des agents et des services (conseils, organisation, etc.)
- > Organisation du travail et de la vie au travail (amélioration des conditions de travail, la santé au travail, l'action sociale)
- > Prévention des risques professionnels
- > Communication interne



> Faits marquants 2024

- > Mise en place de l'**organigramme cible**
- > Finalisation de la **mise à jour du document unique sur les risques professionnels**
- > **1^{ère} mise en place du CIA** (Complément Indemnitaire Annuel)
- > Mise en place d'une **assistante sociale pour le personnel**, via le centre de gestion
- > **Révision des critères d'avancement**
- > **Formation en management** pour tous les encadrants
- > Accompagnement en matière de **prévention au sein des services**
- > **1^{ère} participation au DuoDay** (accueil d'une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire)



> Perspectives 2025

- > **Refonte du règlement intérieur** (livret de l'agent)
- > Réflexion sur l'**accueil des nouveaux arrivants**
- > Formalisation des **lignes directrices de gestion**
- > Révision du **règlement du télétravail**
- > **Évolution des supports d'entretiens annuels** d'évaluation
- > Organisation d'évènements autour de la **qualité de vie au travail**



> Focus

FORMATION DES ENCADRANTS

37 agents encadrants ont suivi un cycle de formation sur l'année 2024 en interne.

Les objectifs visés de cette formation :

- Acquérir les fondamentaux du management et disposer d'un socle commun
- Définir la posture et le rôle d'un manager, à Seyssinet-Pariset, au sein du service public, et réalisation d'une charte des valeurs
- Créer de la cohésion d'équipe
- Développer les compétences managériales
- Disposer d'outils pratiques communs : tableaux de bord, organisation de son activité, gestion des priorités, gestion d'une réunion de service, gestion des conflits
- Créer une culture managériale commune, source de cohésion d'équipe



11

avancements de grade

Avancements

73

avancements d'échelon



> Les chiffres 2024

7

agents pour 6,4 ETP

3 390

feuilles de paie par an

387

jours de formation

19

recrutements
sur poste permanent

378

arrêtés individuels édités

8

réunions du comité social
territorial / formation spécialisée

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION



> Principales missions

- > Gestion des systèmes d'information permettant l'accès aux applications externalisées
- > Développement et maintenance des applications internes
- > Sécurité des données et de l'infrastructure et conformité réglementaire
- > Gestion des réseaux et des infrastructures
- > Assistance et support aux utilisateurs
- > Développement et promotion de services numériques pour les citoyens de Seyssinet-Pariset : plateformes en ligne, etc.
- > Veille technologique et innovation
- > Coordination avec d'autres services municipaux et partenaires externes



> Perspectives 2025

- > Rédaction de la **politique de sécurité** des systèmes d'information
- > Rédaction du **plan de reprise d'activité et du plan de continuité**
- > Définition du projet d'extension de la **vidéoprotection**, en lien avec la police municipale
- > Mise en place de **formations en interne** pour les agents
- > Réflexion sur l'**évolution de l'infrastructure informatique** de la collectivité
- > Mise en place d'un **logiciel de gestion des courriers**



> Faits marquants 2024

- > **Amélioration de la sécurité du système d'information** avec mise en place de deux pare-feux en interne avec serveur de log
- > **Logiciel de pilotage de la masse salariale** pour les ressources humaines
- > **Mise à jour de nombreux serveurs** du Système d'information afin de réduire les risques liés à la sécurité
- > **Changement des commutateurs réseaux** pour améliorer le réseau informatique dans les écoles
- > **Lien avec des associations pour lutter contre l'illectronisme** et favoriser l'inclusion sociale, garantir l'accès à l'information, renforcer l'autonomie, favoriser l'insertion professionnelle, réduire la fracture numérique et améliorer la qualité de vie
- > **Réduction des consommations liées au numérique** à l'aide d'audit interne (photocopieurs, salles serveurs, allongement des garanties des postes informatiques, achat de matériel reconditionné)
- > Développement **d'espaces de collaboration** en interne
- > **Automatisation de la supervision de l'infrastructure**
- > **Adhésion à la CANUT** pour optimiser les dépenses liées à l'informatique



> Focus

AUDIT SUR LES PHOTOCOPIEURS ET OPTIMISATION

Le service a réalisé un audit dans le but de rationaliser et d'optimiser notre parc de copieurs. À l'issue de cet audit, nous avons choisi de supprimer cinq copieurs, après un échange et un accord avec les responsables des services concernés, ce qui nous permettra de réduire nos coûts de plus de 20 000

euros sur quatre ans. Toutefois, il reste encore un travail de sensibilisation à effectuer, en collaboration avec le service développement durable, car nous imprimons actuellement jusqu'à un million de pages chaque année, dont les écoles (500 000 copies).



> Les chiffres 2024

4

agents pour 3,8 ETP

318

postes informatiques

279

comptes utilisateurs

31

photocopieurs

77

téléphones mobiles

735

demandes d'assistance



4

PÔLE TECHNIQUE

- > Présentation du pôle Technique
- > Service Patrimoine bâti
- > Service Espaces extérieurs et moyens généraux
- > Service aménagement et urbanisme

PRÉSENTATION DU PÔLE TECHNIQUE



> Missions

> Le pôle technique est chargé de la mise en œuvre des politiques de maintenance, de rénovation et de création des équipements municipaux engagées par la municipalité, mais aussi de l'aménagement urbain, et la gestion des risques naturels et technologiques depuis 2024.

Ses principales missions sont :

- > Au sein du service SEEMG : espaces verts, propreté urbaine, nettoyage des bâtiments et logistique des festivités
- > Au sein du service Patrimoine bâti : maintenance et rénovation bâtementaire, infrastructures sportives, flotte automobile, éclairage public et gestion énergétique
- > Au sein du service Aménagement et Urbanisme : urbanisme règlementaire et opérationnel, foncier, politique de l'habitat et gestion de la forêt domaniale
- > Les risques naturels et technologiques



Le prisme du développement durable est constant dans l'ensemble des actions et réalisations portées par ce pôle.

En premier lieu, à travers son **projet de renouvellement urbain, le projet « cœur de ville »** qui s'inscrit dans une démarche d'éco-projet.

Mais aussi pour **l'aménagement des espaces publics** qui s'efforce de répondre au plus près des attentes de la population et des enjeux environnementaux. Les démarches de concertation, engagées auprès des usagers, visent à la bonne prise en compte de tous les enjeux sociaux et environnementaux pour une ville durable.

L'entretien, la préservation et le développement du patrimoine bâti sont toujours envisagés sous le prisme des économies d'énergie, comme l'isolation de l'école élémentaire Chamrousse ou l'amélioration des installations de chauffage, dans la mesure des moyens financiers.

Le plan communal de sobriété énergétique, qui a notamment permis de renouveler toutes les ampoules de l'éclairage public en LED ou de mieux réguler le chauffage dans les bâtiments, a largement contribué à l'entrée de la collectivité dans un processus réel de transition énergétique face au changement climatique.



Effectif global du pôle : 59 agents

SERVICE ESPACES EXTÉRIEURS ET MOYENS GÉNÉRAUX



> Principales missions

Entretien, gestion et embellissement du patrimoine végétal

- > Gestion différenciée des espaces verts
- > Plantation d'arbres
- > Aménagement et végétalisation des cours d'écoles

Entretien et gestion de l'espace public

- > Collecte des déchets, nettoyage des voiries et gestion des aires de jeux
- > Mise en place de mesures efficaces de collecte des déchets et de tri
- > Gestion et entretien du mobilier urbain : 240 bancs, tables, et fauteuils et 80 jeux et modules de sport, dont parcours sportif au parc Lesdiguières (12 agrès)

Gestion des fêtes et cérémonies

- > Préparation logistique des événements municipaux (manifestations, festivals culturels, etc.) ou associatifs

Entretien / nettoyage bâtiments

- > Mise en place de procédures de nettoyage adaptées à chaque type de structure, en privilégiant des méthodes respectueuses de l'environnement telles que le nettoyage à l'eau ozonée



> Faits marquants 2024

- > Poursuite de la **végétalisation** des espaces publics
- > Amélioration du **suivi des demandes des habitants**, en optimisant le lien avec Grenoble Alpes Métropole
- > Création d'un **pumptrack** et aménagement paysager des abords
- > Création d'un **espace ombre et fraîcheur sur la placette Lucie Baud** : pergola et mobilier urbain
- > Lancement des **études pour l'aménagement et la désimperméabilisation** des cours de l'école élémentaire Moucherotte
- > Aménagement du **parvis de l'école maternelle Chamrousse** avec un abri vélo
- > Mise en place de **3 pergolas végétalisées** dans le cadre du budget participatif



> Perspectives 2025

- > Aménagement de l'**Espace Lupatoto**
- > **Aménagement et végétalisation** des cours de l'école élémentaire Moucherotte
- > Aménagement d'un **espace biodiversité** au centre de loisirs Jean Moulin
- > Réaménagement du **square des Balmes**
- > Ouverture du **pumptrack**



> Focus

LA VILLE SE VÉGÉTALISE !

Depuis 2020, la commune a planté 265 arbres. Le patrimoine arboré, géré en régie, est ainsi composé de 1 300 arbres en 2024.

Depuis 2023, la commune a, par ailleurs, fait don aux habitants de 240 arbres, accompagné d'une séance de conseil de plantation.

Ce dispositif a été initié par des membres du Conseil du temps long, avec l'objectif premier de s'adapter au changement climatique, en procurant plus de fraîcheur.

Cela favorise également la présence de la nature et la biodiversité en ville et cela contribue à la captation du gaz carbonique et l'amélioration de la qualité de l'air.

La plantation d'arbres vient renforcer la politique ambitieuse de végétalisation portée par la commune (cour d'écoles, squares, pergolas, etc.).



> Les chiffres 2024

39

agents
pour 29 ETP

39

bâtiments à nettoyer

32

organisations logistiques
de manifestations et cérémonies

18,2 ha

d'espaces verts
à entretenir

80

jeux et modules de sport
à entretenir

Entretien espaces verts

480

accessoires de mobilier urbain
(bancs, corbeilles...)



25

dépôts sauvages évacués

Propreté urbaine

600 m³

de déchets
collectés sur l'espace public

SERVICE PATRIMOINE BÂTI



> Principales missions

Exploitation et maintenance des bâtiments

- > Gestion des demandes d'intervention
- > Réalisation de la maintenance réglementaire et des vérifications obligatoires

Amélioration patrimoniale

- > Réalisation des projets de travaux sur les bâtiments ou équipements sportifs votés par la collectivité, dans le cadre du budget d'investissement
- > Utilisation des compétences en régie pour une amélioration continue du Patrimoine

Gestion de l'éclairage public

- > Entretien, dépannage et amélioration du réseau d'éclairage public, ainsi que des illuminations de Noël

Pilotage des consommations énergétiques

- > Gestion des installations Chauffage-Ventilation-Climatisation suivant le Plan de Sobriété
- > Suivi des consommations d'énergie et d'eau, ainsi que de la production d'énergie renouvelable

Entretien du parc de véhicules

- > Réalisation des dépannages et de l'entretien du parc automobile et des outillages spécifiques

Entretien ménager des bâtiments sportifs

- > Nettoyage des équipements sportifs de la commune
- > Gestion de la qualité des eaux de la piscine



> Perspectives 2025

- > **Restauration de la Chapelle** Notre Dame de Parizet
- > **Achat d'une nouvelle balayeuse de voirie** pour la propreté urbaine
- > **Ravalement d'une partie de l'Église du Village** dans le cadre du budget participatif 2024
- > **Démarrage des études de conception de la rénovation de la piscine** avec la notification attendue de l'équipe de Maitrise d'Œuvre au cours de l'été
- > **Fin du Plan Lumière** qui actera l'achèvement de la rénovation de l'éclairage public



> Faits marquants 2024

- > **Isolation par l'extérieur de l'école élémentaire Chamrousse**, avec des économies d'énergie attendues sur le chauffage (-30%) et un gain de confort
- > **Poursuite du Plan Lumière** pour améliorer l'éclairage public, avec près de 340 000 € d'investissement dans du matériel LED et la poursuite de la diminution importante des consommations d'énergie (57% en 2024 par rapport à 2022, démarrage du projet)
- > **Création de 2 pistes de Padel** pour augmenter l'offre sportive de la Ville
- > **Lancement d'un accord-cadre pour la maintenance et la sécurisation des toitures** des bâtiments communaux
- > **Amélioration des outils de pilotage du chauffage** dans 9 bâtiments pour poursuivre la modernisation de la régulation, avec pour objectif de trouver l'équilibre entre confort et économie d'énergie
- > **Mise en place d'un nouvel outil informatique (OpenGST)** de suivi des interventions techniques pour augmenter l'efficacité des services
- > **Arrivée de 4 nouveaux véhicules électriques** au sein de la flotte communale





> Focus

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHAMROUSSE

L'aile occupée de l'école élémentaire Chamrousse a été isolée par l'extérieur avec 20 cm de laine de roche. Les façades d'origine comprenaient un nombre important d'ouvertures provoquant des déperditions de chaleur en hiver ou, à l'inverse, devenant sources de chaleur en été : un nombre conséquent a été supprimé pour améliorer les performances thermiques du bâtiment ainsi que le confort d'été, sans dégrader la luminosité.

Cette modification des ouvertures, ajoutée au retrait de certains éléments maçonnés présents en façade, a permis de redessiner une nouvelle identité visuelle du bâtiment, marquée par le liseret jaune côté cour. Le bâtiment a également été isolé en sous-face, lorsque cela était possible, pour entraîner une baisse attendue de 30% des consommations de chauffage. Le budget total de l'opération, études comprises, s'est élevé à 615 000 € TTC.



Isolation de l'école élémentaire Chamrousse



Les 2 terrains de padel



> Les chiffres 2024

16

agents pour 15,5 ETP

39

bâtiments (33 900m²)

28 000m³

d'eau consommés

1 485

demandes
d'intervention technique
(2 702 tâches réalisées)

39

véhicules
dont 14 voitures électriques
et 12 vélos
(6 à assistance électrique)

3 325 MWh

consommés

SERVICE AMÉNAGEMENT ET URBANISME



> Principales missions

Urbanisme réglementaire et opérationnel

- > Accompagnement des particuliers sur la faisabilité de leur projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), aux Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN et PPRi Drac), au code civil et aux autres règles en vigueur
- > Examen des avant-projets avec les promoteurs, les bailleurs sociaux et les architectes
- > Instruction des demandes d'autorisation du droit des sols, des demandes d'enseignes et publicité, des autorisations de travaux pour les Etablissements Recevant du Public (ERP)
- > Contrôle de la conformité des travaux effectués et suivi des contentieux
- > Gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
- > Préparation et organisation de la commission communale des impôts directs
- > Travail partenarial avec Grenoble-Alpes Métropole (GAM), dans le cadre des évolutions du PLUi pour l'intégration des projets communaux
- > Concertation sur les projets urbains et les programmes de construction, en lien avec le service participation citoyenne
- > Pilotage du projet Cœur de Ville

Logement et foncier

- > Participation à la définition du Programme Local de l'Habitat (PLH), piloté par GAM, et mise en œuvre
- > Établissement et suivi des Contrats de Mixité Sociale avec l'État, GAM et l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné
- > Gestion des affaires foncières (ventes et acquisitions des terrains communaux). Suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner et des procédures de préemption en partenariat avec GAM



> Faits marquants 2024

- > **Stabilisation des effectifs** du service, et notamment du binôme d'instructeurs du droit des sols, permettant un meilleur traitement des dossiers
- > **Poursuite des actions de concertation** et des études urbaines et environnementales sur le projet **Cœur de Ville** et engagement dans la procédure EcoQuartier
- > Approbation de la **modification n°2 du PLUi**
- > Contribution à la **modification n°3 du PLUi dit « bioclimatique »** pour permettre la mise en œuvre de projets municipaux et à la procédure de révision allégée du PLUi pour intégrer le Plan de Prévention des Risques Inondation du Drac approuvé en juillet 2023 (approbation des 2 procédures prévues fin 2025)
- > Participation à l'élaboration du **Programme Local de l'Habitat 2025-2030** approuvé par la métropole fin décembre 2024
- > Montage d'**opérations de logements** avec les promoteurs privés et les bailleurs sociaux.
- > Démarrage de la **certification de la Base d'Adresses Locales de la commune** (1 155 adresses certifiées sur 1 918 fin 2024)
- > **0 € de pénalité nette issue de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** qu'il faut verser à l'État lorsque les 25% de logements sociaux ne sont pas atteints et que les participations financières de la commune à des projets sont insuffisantes. En 2020, la pénalité était de 445 000 €)



> Perspectives 2025

- > 2^e phase de **concertation du projet urbain Cœur de Ville** pour retenir un scénario d'aménagement
- > Validation d'un **plan guide pour le projet urbain Cœur de Ville**, document qui définit les ambitions et les principes d'aménagement
- > Réalisation d'une **étude d'impact environnemental du projet urbain Cœur de Ville**
- > Accompagnement du Conseil du Temps Long sur la **création d'une charte de l'urbanisme**
- > **90% des adresses de la commune certifiées** fin 2025



> Focus

PROJET CŒUR DE VILLE : zoom sur la gestion de la faune et la flore

Entre décembre 2023 et septembre 2024, un bureau d'études spécialisé a réalisé un inventaire faune-flore 4 saisons sur le périmètre du projet, conformément aux dispositions du code de l'environnement.

Cette étude a notamment montré que les habitats naturels, situés sur le site, accueillent des espèces protégées, essentiellement des espèces du cortège des bois, jardins et haies. Ces habitats ne sont pas complètement fonctionnels aujourd'hui du fait de leur artificialisation, des usages et de la gestion, ce qui impacte fortement la biodiversité globale.

- Le projet Cœur de Ville devra s'attacher à améliorer cette fonctionnalité en limitant les effets négatifs et en permettant à la dynamique végétale de s'exprimer sur des espaces connectés et de plus grandes surfaces qu'actuellement, avec des zones refuge.
- La mise en place d'un planning de travaux, intégrant les sensibilités du cycle biologique des espèces fréquentant ces habitats et l'application d'autres mesures conservatrices, permettra de limiter, voire de supprimer, le dérangement et les impacts sur ces populations avifaunistiques.



> Les chiffres 2024

3

agents

118

déclarations
préalables de travaux

254

certificats d'urbanisme

Instructions de dossiers

65%

des dossiers déposés
par voie électronique (57% en 2023)

6

instructions de permis
de construire

14,7%

logements sociaux (obligation légale : 25%)

Logement social

€

pénalité SRU*

808

logements sociaux
pour **5 498** résidences principales

5

PÔLE ÉMANCIPATION

- > Présentation du pôle Émancipation
- > Service Petite enfance
- > Service Enfance et vie scolaire
- > Service Jeunesse
- > Service des sports
- > CRC Conservatoire musique et danse
- > Centre culturel L'ilyade
- > Médiation culturelle
- > Bibliothèque

PRÉSENTATION DU PÔLE ÉMANCIPATION



> Missions

> En regroupant les différents domaines d'intervention que sont la petite enfance, l'enfance, l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture, le pôle émancipation vise à favoriser l'autonomie et l'inclusion sociale de tous et participer à l'émancipation de chacun.

Ses principales missions, selon les domaines d'intervention, sont :

- > **Petite enfance et enfance** : Gestion des crèches, écoles maternelles et primaires
- > **Jeunesse et sports** : Organisation d'activités sportives et de loisirs pour les jeunes
- > **Culture** : Gestion de la bibliothèque municipale, du centre culturel et de l'école de musique et de danse



Effectif global du pôle : 120 agents

En 2024, la collectivité a concrétisé le renouvellement de son Projet Educatif de Territoire (PEDT) : « Le PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs » entre les différents intervenants (Éducation nationale, services communaux, familles, associations, etc.).

La diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie, en effet, les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs : savoir-faire et savoir-être. C'est donc un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT 2024-2028 de Seyssinet-Pariset a été élaboré dans l'optique particulière de promouvoir l'émancipation individuelle et collective des enfants en proposant, par exemple, des temps d'éducation à la citoyenneté pendant leurs temps libres.

Il a été finalisé en mai 2024. Un comité de pilotage et des comités techniques ont été mis en place pour accompagner son élaboration. Le travail d'écriture s'est basé sur le bilan du PEDT précédent, les échanges et les travaux de réflexion menés avec les acteurs éducatifs, et les résultats des enquêtes réalisées auprès des élèves des écoles élémentaires de la commune. Tout ce travail a permis de définir les axes et actions du nouveau projet. La convention du PEDT a ensuite été rédigée et signée par les partenaires, avant d'être envoyée aux autorités académiques pour validation.

Ce projet représente une véritable feuille de route pour l'ensemble des services de ce pôle.

SERVICE PETITE ENFANCE



> Principales missions

2 crèches multi-accueil

- > Accueil et bien-être des jeunes enfants dans leur développement
- > Animation de temps d'éveil et de socialisation des jeunes enfants
- > Soutien des parents dans leur besoin de concilier vie familiale, professionnelle et sociale

Relais petite enfance (RPE)

- > Information des familles sur les différents modes de garde des jeunes enfants et la réglementation
- > Mise en lien entre parents et professionnels et accompagnement sur la réglementation
- > Organisation de formations à destination des assistants maternels
- > Organisation de soirées thématiques
- > Animation de temps d'éveil et de socialisation des enfants, accompagnés par leur assistant maternel

Service administratif

- > Information et orientation des familles sur les différentes structures du service
- > Gestion administrative et financière
- > Organisation de la commission d'attribution des places et gestion des inscriptions



> Faits marquants 2024

- > Départ de la responsable de service, Catherine PROFICHET, et **arrivée de Jean-Paul BEGUERIE**
- > **Emménagement du service administratif au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville**
- > Anniversaire des **20 ans du RPE**



> Perspectives 2025

- > Mise en place du **service public de la petite enfance (SPPE)**
- > **Renouvellement** de l'ensemble des conventions et **projets d'établissements des structures** pour 2026-2029





> Focus

LES 20 ANS DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Le RPE, lieu ressource de l'accueil individuel sur la commune, a organisé un temps convivial à destination des familles et assistants maternels afin de faire connaître et valoriser ce métier.

Préparée avec les assistants maternels fréquentant activement le relais, cette manifestation a permis de donner à voir les activités du RPE et valoriser le travail en partenariat sur la commune.

Elle s'est déroulée au sein du Centre social l'Arche, Salle Emilie Bouvier et espace ludothèque, le samedi 16 novembre.

La matinée débuta par un temps d'accueil et le visionnage du mini film « Nounou c'est quoi ton métier » et s'est ensuite déroulée autour d'expos photos, d'ateliers multiples (activités ludiques, animation lecture, pause bébé) laissant beaucoup de place aux échanges entre familles et professionnels. Sans inscription préalable, près de 40 parents et une trentaine d'enfants ont pu bénéficier d'intervenants en musique et danse, psychomotricité, ostéopathie, peinture.

La matinée s'est conclue par un « bal des familles » autour d'un petit buffet.

Une fresque collaborative, réalisée durant cet évènement, est apposée sur le flan du RPE.



> Les chiffres 2024

38

agents

169

enfants inscrits
dans les 2 crèches
communales

49

places attribuées en crèche
communale ou familiale
(2/3 des demandes)

76

temps collectifs
animés par le RPE
(accueil de 62 enfants avec leur
assistante maternelle)

67%

des assistantes maternelles agréées
PMI sont en activité

SERVICE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE



> Principales missions

- > Organisation, gestion et coordination de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans pendant les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires : accueil, animation, définition de projets pédagogiques, procédures de sécurité, etc.
- > Suivi du fonctionnement des 8 écoles publiques de la ville, en lien avec les directeurs d'écoles (bâtiments, espaces extérieurs, équipe ATSEM, informatique, interventions en milieu scolaire, projets scolaires, classes nature)
- > Relation avec les familles seyssinettoises ayant des enfants de 3 à 11 ans
- > Gestion des ressources humaines et suivi du marché avec GENIPLURI pour les animateurs
- > Suivi du partenariat avec le prestataire de la restauration collective

Missions administratives

- > Informations relatives aux temps scolaires, périscolaires et extrascolaires
- > Inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires
- > Gestion des effectifs
- > Facturation
- > Relations avec les partenaires (financiers, associatifs, etc.)



> Faits marquants 2024

- > Finalisation de la **dématérialisation des inscriptions périscolaires et extrascolaires**
- > Nouveau **gestionnaire pour la restauration** du périscolaire et de l'extrascolaire
- > **Départ du responsable de service**, Raphaël GUINCHE, et arrivée de Jérémy ROUCHON
- > **Adaptation du formulaire d'inscription** pour la prise en charge des enfants à besoins spécifiques
- > Déploiement, en lien avec l'Éducation nationale, des **moyens informatiques innovants et adaptés aux nouvelles méthodes pédagogiques**, et poursuite du **Plan Numérique**
- > Soutien et financement de **8 projets des écoles**
- > **Réaménagement des espaces extérieurs du centre Jean Moulin** avec plusieurs aménagements significatifs, dont des plantations de haies et d'arbres, ainsi que l'installation de deux tables de pique-nique et d'assises en rondins de bois, qui seront mises en place prochainement



> Perspectives 2025

- > Passage au **bac inox** sur l'ensemble des cantines des écoles (démarrage du projet sur Moucherotte, puis déploiement progressif sur l'ensemble des écoles, pour finir par le centre de loisirs d'ici fin juin)
- > Après les réaménagements réussis des cours des écoles Village et Chamrousse, nouveau projet **d'aménagement et de végétalisation de la cour de l'école Moucherotte**. Ce projet apportera davantage de nature et de fraîcheur aux enfants, tout en favorisant un cadre de vie agréable et durable
- > **Réaménagement de l'entrée de la cour de l'école maternelle Chamrousse** avec la construction d'un garage à vélos pour les familles
- > **Accueil du Centre Médico-Scolaire à l'école Chamrousse**. Il assure le suivi de la santé des élèves des écoles de 21 communes en réalisant des bilans, du dépistage et de la prévention. Il permet une détection précoce des troubles et un accompagnement adapté, facilitant ainsi la réussite scolaire et le bien-être des enfants. Pour les parents, il représente un soutien précieux en garantissant un accès rapide aux soins sans perturber la scolarité



> Focus

NOUVEAU MARCHÉ POUR LA CANTINE

Dans un souci constant d'offrir aux enfants des produits de qualité, tout en respectant les engagements environnementaux, les élus ont pris la décision de choisir le prestataire SHCB. Ce choix stratégique témoigne de leur volonté de promouvoir une alimentation saine, locale et durable pour nos enfants.

Les produits alimentaires sont frais et majoritairement français, avec un fort accent sur les circuits courts et les producteurs locaux. Grâce à cette approche, les enfants bénéficient de légumes frais, de viandes non hachées fraîches et françaises, ainsi que d'œufs bio ou élevés en plein air. De plus, le pain est fourni par une boulangerie de proximité, contribuant à dynamiser l'économie locale.

Ce choix se reflète également dans un engagement fort pour une alimentation durable respectueuse de l'environnement. Le prestataire propose ainsi un taux de 56% d'aliments durables, avec 35% de produits bio et 15% certifiés par des labels tels que MSC (pêche durable) et HVE (Haute Valeur Environnementale). La part des produits locaux en région est également en augmentation avec 40%.

De plus, en matière de gestion des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire, des initiatives concrètes ont été mises en place. Ces actions incluent des formations pour les équipes, la sensibilisation des enfants, la sortie du plastique par l'utilisation progressive de bacs inox pour les repas et de véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour les livraisons afin de réduire l'empreinte carbone.



40

enfants 3-6 ans
en moyenne par jour

Accueils de loisirs/Vacances scolaires

36

enfants 7-11 ans
par jour, en moyenne



> Les chiffres 2024

40

agents pour 32,5 ETP

46

animateurs contrat
GENIPLURI

581

enfants inscrits à la cantine
par jour, en moyenne

891

élèves au sein des écoles

111

enfants de 3 à 11 ans à l'ac-
cueil de loisirs les mercredis,
en moyenne

104

enfants au périscolaire le matin,
en moyenne

SERVICE JEUNESSE



> Principales missions

Accueil de loisirs 11-17 ans

- > Activités de loisirs avec un cadre réglementaire précis
- > Edition de programme les mercredis et vacances scolaires.
- > Accueil périscolaire le mardi, jeudi et vendredi

Accompagnement scolaire

- > Aide aux devoirs, vie de l'élève et sorties culturelles

Conseil municipal des jeunes (CMJ)

- > Initiation des jeunes à la vie citoyenne

Projets de proximité

- > Toutes initiatives et projets divers portés par le service ou les jeunes (accessibilité - Street Art, fête de l'été, journée de la femme, solidarité, mobilité douce, futsal, etc.)

Accompagnement 16-25 ans

- > Accompagnement, orientation, remobilisation, et projets collectifs, articulés en 3 points transverses :
 - émancipation et développement d'une conscience citoyenne
 - accès aux droits et à l'autonomie
 - développement de l'action jeunesse pour l'ensemble de la Ville



> Faits marquants 2024

- > Augmentation de l'ensemble des **postes à 100 %** (mars 2024)
- > Présentation du **projet de service** jeunesse
- > **Recrutement** d'un accompagnateur 16/25 ans (juin 2024)
- > Bascule du pilotage du **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** du service Participation citoyenne au Service Jeunesse
- > Ouverture de l'**accompagnement scolaire aux lycéens**
- > **Permanences jeunesse** 16-25 ans :
 - . Fauconnière (Maisons des projets) : 3 fois par semaine
 - . Lycée A. Bergès : 1 fois par semaine
- > Renouvellement de **convention avec l'APASE** (éducateurs de rue)
- > Signature du **Contrat d'Objectif Territorial de prévention** (Ville, Métropole, CCAS, Lycée, Bergès, Collège P. Dubois)
- > 1 **séjour d'été** de 5 jours avec 15 jeunes de 14-15 ans
- > 4 **projets de proximité** (16/25 ans): journée femme / fête début d'été / 2 soirées futsal



> Perspectives 2025

- > Installation d'une permanence de la **mission locale** à la maison des projets à Fauconnière : 1 fois tous les 15 jours
- > **Permanences 16-25 ans** aux Balmes : 2 fois par semaine
- > **2 séjours** (1 hiver/1 été)
- > Refonte des **dispositifs jeunesse**
- > **Visite du Parlement européen** à Strasbourg par le **CMJ**



> Focus

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

C'est quoi ?

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes en CM2, 5^e et 6^e, de s'impliquer dans la vie publique locale, d'exprimer leurs idées et de participer à des projets pour leur commune, et ce dans l'objectif d'apprentissage de la citoyenneté.

Comment ?

Réunions régulières : Le conseil se réunit régulièrement pour appréhender le fonctionnement de la collectivité lors de plénières et autres ateliers.

Projets et initiatives : Les membres du Conseil Municipal de Jeunes peuvent proposer, développer et mener des projets ayant un impact positif sur la communauté. Cela peut inclure des actions environnementales, des événements culturels, des campagnes de sensibilisation, ou des initiatives sociales. Ils ont, par exemple, visité des lieux emblématiques comme le mémorial et le musée de la résistance à Vassieux-en-Vercors.

En collaboration avec la collectivité : Ils peuvent travailler avec les élus et les services municipaux pour partager leurs idées, concrétiser leurs projets et se servir de la plateforme de participation citoyenne.

Communication avec les jeunes : Le conseil peut servir de plateforme pour informer et impliquer d'autres jeunes de la commune, en recueillant leurs opinions et en les encourageant à participer à des projets.

Apprentissage et développement : Les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont souvent l'opportunité d'apprendre sur le fonctionnement des institutions locales, de développer des compétences personnelles et de contribuer de manière significative à leur commune.

En somme, le CMJ vise à encourager l'engagement civique des jeunes, à leur donner une voix dans les affaires de la collectivité et à favoriser leur participation active dans la vie de la commune.



Commemoration du 8 mai avec le CMJ



Atelier de travail avec les élus



> Les chiffres 2024

5

agents pour 4,6 ETP

42

accompagnements
scolaires

150

enfants différents inscrits au
centre de loisirs pendant l'année
(hors vacances scolaires)

22

jeunes en accompagnement
de proximité
(50 jeunes en contact)

40

enfants inscrits en moyenne
à l'accueil de loisirs pendant les
vacances scolaires

SERVICE DES SPORTS



> Principales missions

Maîtres-nageurs sauveteurs (ETAPS MNS) Piscine

- > Apprentissage et initiation au « savoir nager » pour les enfants scolarisés à Seyssinet-Pariset et à Seyssins, de la grande section maternelle au CM2
- > Surveillance des bassins pendant les temps d'ouverture au public
- > Veille à la bonne hygiène des installations et à l'application du règlement intérieur
- > Organisation et encadrement des sorties ski de fond des CM

Accueil et caisse piscine

- > Accueil, information et orientation du public
- > Encaissement des recettes, de la bonne tenue de la caisse et gestion d'une partie de la régie. Entretien des différents espaces publics pendant les périodes de vidange

Sport scolaire ETAPS

- > Coordination, sur les plans administratif, pédagogique et éducatif, des activités physiques et sportives des enfants des écoles primaires
- > Encadrement et sécurité des enfants
- > Développement des apprentissages et des savoir-faire sportifs, en cohérence avec les directives et objectifs de l'Education nationale

L'école municipale des sports (EMDS)

- > Accès, pour les enfants de la grande section de maternelle au CM2, à des pratiques sportives diversifiées, en privilégiant l'aspect ludique et le bien-être
- > Passerelle avec les associations sportives de Seyssinet-Pariset
- > Soutien dans la programmation des activités du centre de loisirs

Stages multisports

- > Accueil pendant les vacances d'hiver, de printemps, et les 2 premières semaines d'été, pour les enfants de 6 à 11 ans

Lien avec les clubs sportifs

- > Gestion de l'utilisation des équipements sportifs avec l'OMSA



> Faits marquants 2024

- > **Courseton** des écoles primaires
- > **Test du « savoir nager »** et **évaluation** de chaque fin de cycle EPS
- > **Foulée blanche** pour les CM
- > **Spectacle chorégraphique** de gymnastique
- > **Fête du sport** scolaire
- > **Forum** des associations



> Perspectives 2025

- > Participation à la définition du projet de **renovation de la piscine**
- > Préparation de l'**organisation du service pendant la fermeture** de la piscine prévue mi 2026 pendant environ 18 mois
- > Renouvellement du **marché public pour les maîtres nageurs sauveteurs**
- > Mise en place du **«savoir rouler»**



FÊTE DU SPORT SCOLAIRE

Existant depuis 2008, la fête du sport scolaire représente un temps fort du service des sports et valorise la politique sportive de la ville.

Cette manifestation, à caractère sportif, s'adresse aux enfants de CM. Elle permet de mettre en évidence les compétences sportives acquises tout au long de leur scolarité élémentaire, avant le passage en secondaire, et de laisser un bon souvenir des enseignements sportifs dispensés par les ETAPS.

En 2024, la fête s'est déroulée le 20 juin au complexe sportif J .Guétat.

Elle a rassemblé 8 classes de CM, soit 183 enfants qui ont participé aux 5 épreuves suivantes :

- 1 Parcours de jeux de ballon
- 1 Course d'orientation avec recherche de balises
- 1 Parcours d'athlétisme
- 1 Quizz « questions sports »
- 1 Relai natation (épreuve faite pendant le cycle)

De toute évidence, cette journée permet aux élèves de participer à un moment sportif, ludique et fédérateur. Elle contribue largement à valoriser le travail d'équipe, ainsi qu'à pérenniser de bonnes relations entre les enseignants et le service des sports communal.



 > Les chiffres 2024

6

agents pour 5,5 ETP

668

enfants bénéficiant d'activités scolaires sportives

72

enfants inscrits à l'EMDS

462

inscriptions aux stages multi-sports

12 246

entrées à la piscine

22

associations sportives
4 000 adhérents

CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE (CRC)



> Principales missions

- > Enseignement spécialisé en musique et en danse
- > Participation à l'animation de la vie culturelle du territoire à travers la diffusion des productions liées aux activités pédagogiques
- > Organisation de concerts et de spectacles
- > Participation à des événements impulsés par des partenaires communaux ou associatifs
- > Accompagnement des pratiques en amateur
- > Intervention en milieu scolaire (1 intervenante, 24 classes - 538 enfants), au centre de loisirs (3h d'atelier par semaine) ou au sein des structures petite enfance (1h d'atelier par semaine)



> Faits marquants 2024

- > **Augmentation de 10% pour le poste de direction** soit ½ journée supplémentaire par semaine (au total : ETP à 60%)
- > **Développement de la classe de danse** qui pourrait accueillir jusqu'à une centaine d'élèves
- > **Renouvellement du classement du conservatoire en CRC** (conservatoire musique et danse) **par l'État**. En attente de confirmation des services de l'État.



> Perspectives 2025

- > Renforcer la **collaboration entre l'enseignement spécialisé en conservatoire et les interventions scolaires**
- > Développer davantage la **transversalité** des projets
- > **Améliorer l'accessibilité au conservatoire aux lycéens** : prendre en compte le dispositif régional d'aide financière à l'inscription à une activité culturelle à travers le « **Pass culture** »



> Focus

50 ANS DE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE, SOIRÉE « RETROUVAILLES »

Le 02 avril 2024 à L'ilyade, d'anciens élèves et anciens enseignants ont rejoint les effectifs actuels pour un concert intergénérationnel.

À cette occasion, on a pu constater :

- que certains anciens élèves ont poursuivi une pratique musicale amateur et ont ainsi pu rejoindre un des groupes du conservatoire, pour l'occasion
- que d'autres ont été motivés à reprendre leur pratique instrumentale et ont découvert qu'ils avaient « de bons restes » ou « pas tout oublié », selon leurs dires
- que certains ont préféré se replonger dans cet univers de leur enfance, leur jeunesse en tant que public
- que quelques-uns sont devenus professionnels

Le nombre de participants a obligé à organiser 2 soirées en une, afin d'accueillir le nombreux public.

Le plaisir de se retrouver, de découvrir des successeurs mais surtout de partager un instant musical et de faire partager ce bonheur à un public, a donné lieu à une soirée particulièrement sensible, émotionnelle.

S'il en était besoin, preuve fut faite que les conservatoires remplissent ainsi leurs différentes missions émancipatrices :

- développement du lien social par une pratique culturelle
- accession à différents parcours artistiques
- engagement citoyen dans des associations ou dans une forme de transmission
- partage de valeurs communes : solidarité, respect, humilité, responsabilité, l'ouverture



> Les chiffres 2024

17

enseignants
pour 14 ETP

2

administratifs
pour 1,6 ETP

220 h

de cours par semaine

297

élèves en musique
(- 15 élèves / 2023)

83

élèves en danse
(+ 13 élèves / 2023)

38

concerts - spectacles
Environ 5 500 personnes

CENTRE CULTUREL L'ILYADE



> Principales missions

« Les Vagabondes » : saison culturelle pluri-disciplinaire

- > Conception et mise en œuvre de la saison culturelle « Les Vagabondes » mutualisée avec la ville de Seyssins (spectacles, concerts, expositions, cinéma) dont des spectacles en séances scolaires pour les élèves des écoles de la maternelle au CM2
- > Autour de la saison culturelle : médiation et projets d'éducation artistique et culturelle (ateliers, rencontres d'artistes, etc.) à destination des habitants
- > Accompagnement à la création (résidences d'artistes, réseaux professionnels...)
- > Coordination d'évènements à l'échelle de la ville : Street Art, Fête de la musique...

Gestion de la salle de l'ilyade, ouverte aux partenaires du territoire

- > Location de la salle à des partenaires professionnels pour l'accueil de spectacles d'humour, de concerts, etc.
- > Mise à disposition de la salle pour des évènements festifs et culturels organisés par des services de la commune et d'associations seyssinettoises

L'action culturelle : des missions transversales

- > Accueil technique et logistique des évènements, maintenance de L'ilyade
- > Animation de partenariats, relations publiques, communication
- > Billetterie, accueil du public
- > Administration



> Faits marquants 2024

- > Travail sur le nom de la saison culturelle commune avec Seyssins pour 2024/25 : **Les Vagabondes**
- > Pilotage de la réalisation de la **fresque Marianne** sur la façade de l'Hôtel de Ville
- > 3^e édition du **Street Art Festival**
- > **Augmentation du temps de travail** de 20% pour l'agent accueil/billetterie, passant à 70%



> Perspectives 2025

- > Organisation des **10 ans** de L'ilyade en septembre 2025
- > 4^e édition du **Street Art Festival**
- > Renouvellement du **conventionnement** de la Saison culturelle mutualisée avec **Seyssins**
- > **1 spectacle vivant par élève** sur l'année scolaire 2025-26

PROJET CULTURE ET BIODIVERSITÉ

En lien avec l'exposition « La Dernière Reine » de Rochette et le spectacle « Pour la mare » de la C^{ie} Waaldé.

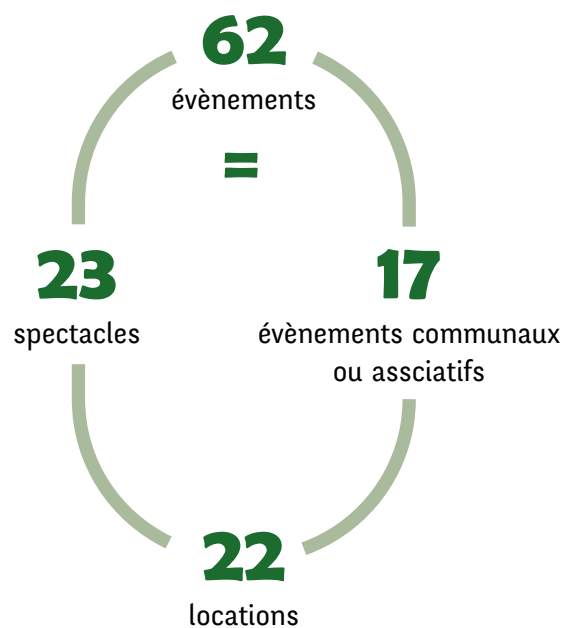
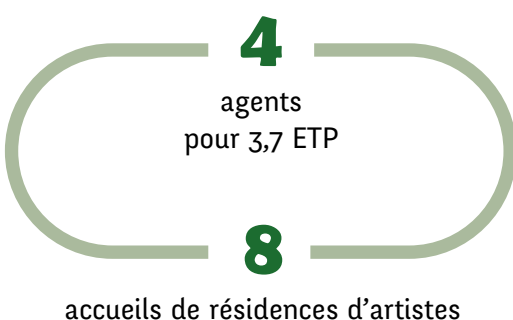
Projet concernant une classe seyssinettoise de CE2-CM1 et une classe grenobloise, en partenariat avec l'Espace 600, le service développement durable de la commune et le Parc Naturel Régional du Vercors.

Après avoir découvert l'exposition des planches de bande dessinée « La Dernière Reine » de Rochette et le spectacle « Pour la mare » de la C^{ie} Waaldé, les élèves ont bénéficié d'ateliers pour

adapter le spectacle en bande dessinée, animés par une médiatrice. Une journée de rencontre et d'échange artistique a ensuite été organisée au Désert Jean-Jacques Rousseau. En petits groupes mélangeant seyssinettois et grenoblois, les élèves ont participé à trois ateliers découverte d'un milieu humide : la mare, découverte des paysages de montagne et du PNR du Vercors, improvisation théâtrale en lien avec les ateliers précédents et le thème du projet. Un temps d'échange autour des découvertes et pratiques artistiques de l'année a également été organisé.



> Les chiffres 2024



BIBLIOTHÈQUE



> Principales missions

Accueil du public

- > Prêts/retours, vérification et rangements des livres rendus
- > Renseignements et conseils, inscriptions, gestion du multimédia

Tâches bibliothéconomiques

- > Acquisitions, catalogage, indexation, équipement, statistiques
- > Gestion du portail et des abonnements de revues, désherbage
- > Organisation de la vente déclassée pendant le forum des associations

Promotion de la lecture publique

- > Animation des clubs
- > Programmation des soirées événementielles
- > Animation du voyage-lecture pour les 37 classes maternelles et élémentaires
- > Animations pour les 3 structures de la petite enfance
- > Accueil et animation pour les groupes du centre de loisirs des maternelles
- > Conception et animations tout public : soirées pyjama, soirées littéraires
- > Portage à domicile pour les personnes à faible mobilité
- > Participation aux animations de la commune (Seyssinet'stival, inauguration Marianne Street-art, forum des associations)



> Faits marquants 2024

- > **Changement de la responsable** : départ de Nadine GIL et arrivée de Gaële GIMBERT, responsable du service
- > Développement des **projets transversaux** avec les autres services
- > **Réflexion sur les partenariats** : enquête auprès des scolaires
- > **Maintien de la dynamique** auprès du public



> Perspectives 2025

- > Rédaction d'un **projet de service**
- > Réajustement des **actions partenariales** existantes
- > Réflexion autour de l'**ergonomie de la banque d'accueil**
- > Réflexion sur le développement de l'**Espace Public Numérique**

LE PARTENARIAT ÉCOLE / BIBLIOTHÈQUE

Le thème du voyage lecture 2024/2025 est « l'art et la manière ». Le travail a porté sur la valorisation, soit de livres relatant la vie de créateurs de tous les arts, soit de livres artistiques fabriqués en s'inspirant de techniques d'illustrations originales.

Malgré un démarrage tardif du fait des changements de personnel, la bibliothèque a accueilli 2 274 élèves (37 sur 39 classes en maternelles et élémentaires) qui ont bénéficié de 111 séances et ont découvert 46 ouvrages.

Quelques petites évolutions ont été apportées sur cette édition, notamment dans la sélection des ouvrages. Le service a proposé des livres

documentaires, livres CD et pop-up en plus des fictions.

Toute l'équipe s'est mobilisée pour concevoir ces médiations et pour les animer.

Dans une volonté d'évaluation du projet, un questionnaire a été diffusé auprès de tous les enseignants en fin d'année 2024. Il servira de base de travail pour procéder à des réajustements du partenariat, inchangé depuis 2008. Il ressort dès à présent de cette enquête que 96 % des enseignants sont satisfaits de ce projet.


 > Les chiffres 2024

5

agents

3 352

inscrits

(+1% / 2023)

3 329

emprunteurs actifs

(24% de la population)

34 700

documents

22 502

passages

(+ 3% / 2023)

113 644

prêts

(+ 3% / 2023)



6

PÔLE SOLIDARITÉ-CITOYENNETÉ

- > Présentation du pôle Solidarité - Citoyenneté
- > Administration générale - CCAS
- > Service Égalité - CCAS
- > Service Développement social - CCAS
- > Service Prévention santé séniors
- > Service Démocratie - Proximité

PRÉSENTATION DU PÔLE SOLIDARITÉ - CITOYENNETÉ



> Missions

> Le pôle Solidarités Citoyenneté recouvre depuis janvier 2021 les services Démocratie Proximité, Prévention Santé Séniors et les services du CCAS : Développement social et Égalité. Il est administré par une directrice de Pôle mise à disposition du Centre Communal d'Action Sociale pour en assurer la direction.

Ses missions sont les suivantes :

- > **Accueil Hôtel de Ville ou CCAS** : accueil, orientation et suivi des demandes administratives (état civil, funéraire...), etc.
- > **Soutien à la vie économique et la vie associative** (forum des associations, prêt de salles ou de matériels, etc.)
- > **Mise en œuvre d'une politique d'action sociale innovante** en tenant compte des besoins des différents publics
- > **Coordination et fédération de la politique d'action sociale** (personnes fragiles, développement des liens intergénérationnels, parentalité, solidarité, citoyenneté, etc.) via le Centre Communal d'Action Sociale



Effectif global du pôle : 21 agents + 80 bénévoles

En 2024, nous pouvons retenir 6 axes forts de développement.

Le déploiement d'une politique d'accessibilité pour favoriser l'inclusion de tous les publics. Signature de la Charte Romain Jacob, développement du partenariat avec les associations en lien avec le handicap, organisation de stage de découverte de métier dans le cadre de la Journée Duoday, formation des agents, espace d'accueil rénové et accessible...

Le développement d'un partenariat pour une mutuelle communale. Initiative visant à garantir un accès aux soins pour tous les citoyens, en conventionnant avec une mutuelle qui propose une adhésion sans questionnaire de santé, avec des tarifs garantis sur deux ans.

L'engagement pour l'accès aux droits du plus grand nombre. Internalisation du poste Ateliers Sociolinguistiques (ASL), permanences d'une conseillère numérique, permanences pour l'accès au logement social, permanences d'écrivain public pour les premières démarches administratives, écoute solidaire dans l'attente d'obtenir un rendez-vous chez un professionnel de santé mentale.

L'accompagnement de la fonction parentale, sorties famille et séjour famille, en partenariat avec l'APASE (prévention spécialisée), commission familles, ouverture plus large de la ludothèque pour le jeu sur place, journées portes ouvertes du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), ...

La mise en œuvre des missions régaliennes, dont l'organisation des élections européennes, puis, dans l'urgence, des élections législatives à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République.

Le renforcement du maintien à domicile pour les séniors de la commune avec le recrutement d'une assistante sociale spécifique séniors, visites à domicile, déploiement d'actions de prévention, coordination partenariale selon la complexité des situations, lutte contre l'isolement, registre canicule,...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CCAS



> Principales missions

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration, présidé par le maire. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées, en liaison étroite avec la commune et les institutions publiques et privées.

Aides réglementaires

- > Instruction des demandes d'aide sociale légale, pour l'État et le Département
- > Domiciliation des personnes sans domicile stable
- > Réalisation d'une analyse des besoins sociaux, fondement de son action

Aides facultatives en faveur des personnes en situation de précarité

- > Instruction et octroi des aides facultatives (alimentation, eau, énergie, loyers...)
- > Hébergement d'urgence
- > Prise en compte des situations de crise ou d'urgence (incendies, inondations, crises sanitaires...)

Gestion administrative

- > Préparation des conseils d'administration
- > Gestion du secrétariat, courriers, actes administratifs...



> Faits marquants 2024

- > **Augmentation des situations complexes** dont insalubrité et incurie
- > **Logiciel Domifa** pour la gestion des domiciliations



> Perspectives 2025

- > **Révision du règlement des Aides Sociales Facultatives (ASF)** avec hausse des barèmes et intégration de la possibilité de financer une application mobile qui permet de sécuriser et d'apaiser les échanges entre parents séparés
- > **Formation des agents du CCAS** aux premiers secours en santé mentale



> Focus

DOMICILATION

Les CCAS sont tenus de domicilier les personnes sans domicile stable qui leur en font la demande dès lors que celles-ci justifient d'un lien avec la commune.

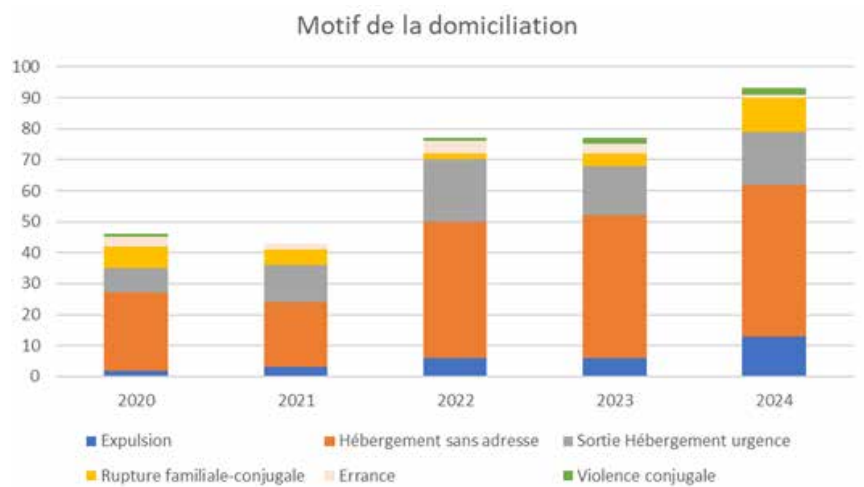
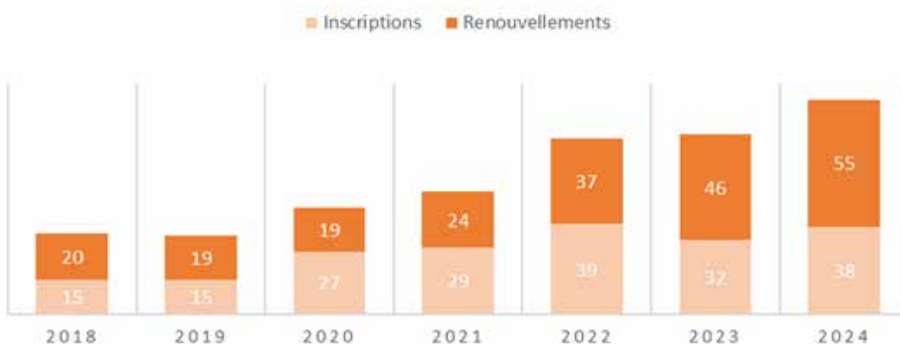
Cette domiciliation permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier, si la personne n'a pas de domicile stable. Elle permet

également d'accéder à des droits et prestations (par exemple, carte d'identité, inscription sur les listes électorales, obtention de l'aide juridictionnelle).

Depuis 2018, le nombre de domiciliations a plus que doublé. Les principaux motifs de ces augmentations sont les ruptures familiales et conjugales, les expulsions et les violences conjugales.



DOMICILIATION AU 31 DECEMBRE



> Les chiffres 2024

2

agents
1 Directrice
1 Assistante

92

demandes
d'aides sociales

9

conseils d'administration
du CCAS

93

domiciliations

58

délibérations



> Principales missions

Accessibilité - handicap

- > Animation, coordination et suivi de la Commission Communale pour l'Accessibilité
- > Renforcement de l'accessibilité aux services et équipements
- > Promotion et proposition d'actions inclusives

Accès au droit et au numérique

- > Accompagnement des usages du numérique dans les démarches d'accès aux droits
- > Aide à l'accès aux droits
- > Aide aux usages numériques citoyens et critiques

Discrimination et égalité des chances

- > Coordination des actions thématiques relatives à la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances

Logement social - Hébergement - Habitat

- > Accueil des demandeurs et traitement de la demande de logement social
- > Aide à l'accès et le maintien dans le logement, soutien à l'insertion sociale par le logement
- > Gestion du parc de logements temporaires de la Ville et l'hébergement d'urgence
- > Gestion des dossiers d'infraction au décret habitat / mise en sécurité



> Faits marquants 2024

Handicap Accessibilité

- > Signature de la Charte Romain Jacob
- > Temps forts sur le mois de l'accessibilité
- > Développement du partenariat avec les associations en lien avec le handicap
- > Organisation de stage de découverte de métier dans le cadre de la Journée Duoday (en lien avec le service RH)
- > Formation des agents (l'accueil des personnes en situation de handicap)

Accès au numérique

- > Développement des temps d'accompagnements individuels
- > Travail en partenariat avec les services / temps d'information hors les murs / sensibilisation aux enjeux du numérique :
 - accompagnement des jeunes et des parents sur ENT/Pronote
 - Parcours santé semaine bleue, café des aidants
 - Semaine du Digital clean-up

Discriminations - Égalité des chances

- > Actions autour de la journée internationale des droits des femmes
- > Festival courts métrages Vues d'en face

Logement d'urgence

- > Gestion directe des 2 logements d'urgence Moucherotte
- > Mise à disposition de 3 nouveaux logements d'urgence communaux au CCAS



> Perspectives 2025

- > **Poursuite du partenariat avec les associations en lien avec le handicap** et des actions ouvertes et accessibles à tous
- > **Poursuite des actions engagées autour de l'accès au numérique** / Focus e-administration : réflexion et réorganisation pour répondre aux besoins
- > Réorganisation de l'**accueil du service logement**
- > **Nouvelle opération logements Chartreuse** : gestion des attributions et suivi de la gestion en flux
- > **Conventionnement des logements d'urgence Vercors** avec une association



> Focus

MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ 2024

Les objectifs du mois de l'accessibilité sont de sensibiliser le grand public aux différents types de handicaps, faire comprendre la nécessité de favoriser l'accessibilité, susciter les dialogues, les rencontres, encourager le vivre ensemble dans la reconnaissance de la différence de l'autre.

À cette occasion, chaque année, le service propose, en lien avec les services de la ville et les associations, un programme d'actions.

En 2024, 6 temps ont été proposés :

- Un temps d'information sur les outils numériques au service des personnes déficientes visuelles
- Une journée de sensibilisation aux handicaps en direction de tous les élèves de CM2 (3^e édition)

- L'accueil de 4 stagiaires en situation de handicap sur la journée Duoday, sur différents services de la ville. Cette journée a donné suite à un stage plus long sur le poste de conseiller numérique
- Un temps de jeux partagé avec l'association ALHPI ouvert à tous. Ce temps donnera lieu à d'autres rencontres régulières entre l'association et le réseau d'échanges réciproques de savoirs jeux
- Des propositions d'accompagnement au spectacle Dom la Nena
- Un après-midi consacré aux aidants et aux aidés, en lien avec le service prévention santé séniors



> Les chiffres 2024

3

agents
pour 2,6 ETP

189

RDV

480

entretiens
téléphoniques

577

demandes de logement social
dont 363 de seyssinettois

LOGEMENT SOCIAL

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

44

accompagnements
individuels

329

participants aux actions

7

actions de
sensibilisation

98

aides aux démarches
et médiations numériques

DÉVELOPPEMENT SOCIAL - CCAS



> Principales missions

Le service développement social comprend le centre social de l'Arche, équipement de proximité agréé et co-financé par la CAF et adhérent à la fédération des centres sociaux. C'est un foyer d'initiatives d'habitants ouvert à toutes et tous. A partir des envies et besoins identifiés ensemble, le centre social permet aux habitants de construire des projets et participer au développement du territoire. Le centre social s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire.

Soutien à la parentalité

- > Animation d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) « Bulle d'air »
- > Organisation de sorties et d'un séjour familles en été
- > Ateliers parents-enfants
- > Accueil des nouveaux parents lors des remises de boîtes de naissances.
- > Animation d'un groupe partenarial « Soutien Veille Parentalité (SVP) » (acteurs parentalité, jeunesse, enfance et petite enfance)
- > Accueil permanence PMI

Développement social local / Lien social

- > Appui et accompagnement aux projets
- > Hébergement d'associations
- > Animation de proximité : Seyssinet'Stival, soirées débats, RDV gourmands, divers ateliers, temps conviviaux, etc.)

Accès aux droits

- > Accueil et orientation, accès à la tarification solidaire (transports)
- > Distribution alimentaire
- > Ateliers sociolinguistiques (ASL)
- > Écrivains publics
- > Entraide informatique
- > Accueil permanence de la maison de l'Emploi

Animation d'une ludothèque

- > Ouverture 3 jours par semaine, le premier samedi du mois et soirées jeux
- > Prêt de jeux
- > Ludothèque hors-les-murs (en extérieur et auprès des structures partenaires)



> Faits marquants 2024

- > **Internalisation du poste ASL** (Actions Socio-Linguistiques)
- > **Espace d'accueil rénové**, plus inclusif et accessible
- > **15 associations hébergées**, signataires d'une convention de partenariat leur permettant de bénéficier des locaux et d'un appui logistique



> Perspectives 2025

- > **Un nouveau projet social** (conventionné avec la CAF pour une durée de 4 ans) participatif et partagé avec tous les acteurs du territoire
- > **Relance des ateliers cuisine**, en lien avec la Distribution Alimentaire
- > **Projet sur les droits culturels et le jeu** porté par la ludothèque, en partenariat avec le centre d'hébergement d'urgence de demandeurs d'asile





> Focus

LES « CAUSERIES » POUR FAIRE VIVRE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le centre social œuvre à développer la connaissance et l'esprit critique des habitants, à partir de leurs propres ressources et savoirs.

Chaque causerie est donc l'occasion de débattre d'un enjeu d'actualité à partir d'un support (film, livre, exposé...), d'un invité expert de la question et d'une animation permettant à chaque participant de s'exprimer. En 2024, nous avons abordé les thèmes de la "françafrique" et du néocolonialisme, de la fin de vie, de l'habitat partagé et intergénérationnel, de l'extractivisme et des guerres au Congo.

UN SÉJOUR EN FAMILLE

Chaque été, depuis maintenant 3 ans, une dizaine de familles seyssinettoises (40 personnes) partent en séjour, 4 jours, avec le centre social.

Ce séjour, organisé en partenariat avec le CODASE, est l'occasion d'affirmer un peu plus le droit aux vacances et au répit pour toutes et tous.



> Les chiffres 2024

50%

des familles bénéficiaires
de la distribution alimentaire
participent aux sorties
et ateliers

7

agents
pour 6,2 ETP

282

passages en moyenne
par jour

355

familles (différentes)
fréquentant la ludothèque

1 600

jeux empruntés
à la ludothèque

59

familles en sortie famille

80

apprenants en ateliers
sociolinguistiques

SERVICE PRÉVENTION SANTÉ SÉNIORS



> Principales missions

Vieillesse et dépendance

- > Maintien à domicile
- > Animation d'un réseau de partenaires
- > Aide aux aidants
- > Aide à l'accès et ouverture des droits : APA, CARSAT, Via Trajectoire, aide sociale...

Lutte contre l'isolement

- > Veille sociale active : registre lutte contre isolement, aller-vers...
- > Programme d'animation destiné aux séniors
- > Actions intergénérationnelles

Santé et prévention

- > Promouvoir des actions de santé « tout public », sous l'angle de la prévention
- > Développement d'actions autour de la santé, en lien avec les campagnes nationales de santé publique
- > Maintien du lien avec les professionnels de santé de Seyssinet-Pariset



Réunion d'information sur la mutuelle communale



> Faits marquants 2024

- > Élaboration du projet d'une **mutuelle communale pour les habitants**
- > Accompagnement des situations les plus complexes, en valorisant et renforçant le registre **lutte contre l'isolement**
- > **Structuration du service** avec l'arrivée du travailleur social
- > Développement des **liens avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)**
- > Réflexion sur les **locaux d'accueil** du service



> Perspectives 2025

- > Mise en œuvre de la **mutuelle communale** au 1^{er} janvier 2025
- > **Déménagement** du service dans de nouveaux locaux
- > Déclinaison des **actions** et des orientations politiques au sein du nouvel équipement
- > Intégration de la **nouvelle assistante** administrative du service
- > Développement de l'**axe santé « tout public »** en transversalité avec les autres services



> Focus

SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue est une semaine nationale dédiée aux retraités et aux personnes âgées. L'objectif principal de cet événement est de valoriser la place des aînés dans notre société et de souligner l'importance des liens intergénérationnels.

À cette occasion, chaque année, la commune de Seyssinet-Pariset propose un programme d'activités dans le but d'encourager les échanges entre les générations.

En 2024, des activités diverses ont été organisées :

- **Séance d'activité physique** adaptée et marche rapide : ces sessions ont été conçues pour promouvoir le bien-être physique et mental des

personnes âgées, leur offrant une opportunité de rester actives et en bonne santé.

- **Causerie** autour de l'habitat intergénérationnel : en partenariat avec le centre social, cette discussion a encouragé les échanges et les liens entre les générations, favorisant une meilleure compréhension et solidarité.

- **Balade connectée** : accompagnée par la conseillère numérique du service égalité, cette promenade a permis aux participants de découvrir et d'apprendre à utiliser les nouvelles technologies de manière pertinente et sécurisée.



Activité physique adaptée



Balade connectée



> Les chiffres 2024

3

agents
pour 2,6 ETP

135

visites à domicile
par 1 travailleur social communal

47

dossiers d'aide à l'autonomie
à domicile instruits

47

dossiers demande d'entrée
en établissement
(Viatrajectoire)

1 050

colis de fin d'année
distribués

220

participants à l'après-midi
dansant / retraités

SERVICE DÉMOCRATIE PROXIMITÉ



> Principales missions

Accueil et administratif

- > Accueil et service aux administrés
- > Accompagnement des usagers dans leurs démarches avec Grenoble Alpes Métropole
- > Gestion du planning de l'avocat, du notaire et de la conciliatrice de justice
- > Gestion des tickets TAG dans le cadre du Plan de Déplacements de l'Administration
- > Cogestion, avec la Police Municipale, des objets trouvés
- > Formalités administratives : légalisation signature, attestation d'accueil, recensement militaire, etc.
- > Réception et envoi du courrier

Missions régaliennes

- > État civil : mariages, décès, naissances, Pacs, changements de nom ou prénom, etc.
- > Gestion des cimetières : demande d'inhumation, attribution et renouvellement des concessions, demande de travaux, reprises des concessions
- > Élections : gestion des listes électorales et organisation des scrutins
- > Recensement de la population

Soutien à la vie économique

- > Gestion des marchés alimentaires hebdomadaires
- > Organisation du marché de Noël

Soutien à la vie associatives

- > Dossiers de demande de subventions, conventions, soutien à l'organisation d'événements
- > Organisation des assises de la vie associative et du forum des associations
- > Gestion du prêt des salles communales



> Faits marquants 2024

- > **Stabilisation du service** avec l'arrivée du contrat d'alternance pour un accueil efficient
- > **Organisation des élections européennes** et, dans l'urgence, des élections législatives
- > **Réorganisation de l'espace de l'accueil** et des méthodes de travail avec mise en place d'un **espace métropolitain**
- > **Professionnalisation des métiers de l'état civil** et du funéraire, vers une confidentialité des échanges optimum, avec la mise en place d'un **accueil sur rendez-vous**



> Perspectives 2025

- > Lancement d'une procédure de reprise des concessions abandonnées dans le cadre de la **prospectivité cimetières**
- > Mise à jour du **règlement des cimetières**
- > **Réorganisation du service** face aux réduction de temps de travail / accueil d'un nouvel agent
- > **Redynamisation des marchés alimentaires**
- > Cérémonie d'accueil des **nouveaux arrivants**



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2024

Organisées dans l'urgence à la suite des résultats des élections européennes du 9 juin 2024 et à la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale.

Composition en urgence des 10 bureaux de vote, dans un climat d'urgence et juste avant la période estivale, nécessitant de réorganiser la présence des agents du service.

Pour les 10 bureaux de vote :

- 10 présidents de bureaux
- 10 secrétaires de bureaux
- 20 assesseurs titulaires
- 50 à 60 suppléants
- 20 professionnels de la collectivité mobilisés sur les deux weekends.

À noter :

- 8 489 électeurs
- 71,49 % de votants au 1^{er} tour
- 70,96% au 2^e tour



Remise des cartes électorales

 > Les chiffres 2024

6

agents

168

actes d'État-Civil
(112 décès et 56 reconnaissances)

26

mariages célébrés

44

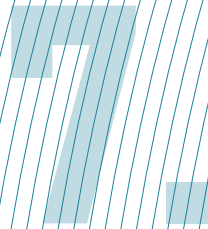
Pacs

6

parrainages civils

10 000

accueils physiques
ou téléphoniques par an



GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

ASG38	Association des Sourds de Grenoble
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
APA	Allocation Perte d'Autonomie
APF	Association des Paralysés de France
ASL	Actions Socio-Linguistiques
ATSEM	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
AVIP	À Vocation d'Insertion Professionnelle
CAF	Caisse d'Allocation Familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CIA	Complément Indemnitaire Annuel
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMS	Chargé de Mission Sociale
CODIR	COmité de DIRection
CPTS	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRC	Conservatoire à Rayonnement Communal
CTG	Convention Territoriale Globale
DDT	Direction Départementale du Travail
DT-DICT	Déclaration de projet de Travaux (DT) Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)
DUMI	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
EAC	Éducation Artistique et Culturelle
EPFL	Établissement Public Foncier Local
ERP	Établissement Recevant du Public
ETAPS	Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
ETP	Équivalent Temps Plein

GLPI	Gestionnaire Libre de Parc Informatique
GRH	Gestion des Ressources Humaines
HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OIDP	Observatoire International de la Démocratie Participative
OMSA	Office Municipal du Sport Associatif
PAEN	Protection des Espaces Agricoles et Naturels
PAPI	Programme d'Actions de Préventions des Inondations
PEDT	Projet EDucatif Territorial
PLEAC	Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PPGDID	Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PVE	Procès-Verbal Électronique
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
RIFSEEP	Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
RPE	Relais Petite Enfance (ex RAM)
SEEM	Service Espaces Extérieurs et Moyens
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SITPI	Syndication Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques
SOLIHA	SOLIdaires pour l'HABitat
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain
SYMBHI	SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
ZFE	Zone à Faibles Émissions

> PLUS D'INFORMATIONS :

VILLE DE SEYSSINET-PARISSET

Place André Balme
38170 Seyssinet-Pariset
04 76 70 53 53

ville-seyssinet-pariset.fr >   